

**JE SUIS
CHARLIE**



en débat

Les rencontres budgétaires ► P.20



en actions

Hommage aux victimes des attentats ► P.22

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 162 - Février 2015



Jeunes publics

**Rendez-vous
au théâtre**

Dossier pages 7 à 12

Quartier Centre : Le foyer de jeunes travailleurs a fermé ses portes



Les riverains s'en sont peut-être aperçu, le foyer de jeunes travailleurs du 2, rue du Béarn a fermé ses portes. L'établissement, qui comptait 220 chambres, n'était plus aux normes d'accueil des jeunes travailleurs depuis longtemps ; chambres vétustes, salles de bain et cuisine communes, etc. L'Association du logement des jeunes travailleurs, gestionnaire de l'établissement, a donc décidé de procéder à sa fermeture définitive. Les résidents ont été relogés dans d'autres foyers de jeunes travailleurs du Val-de-Marne.

Le bailleur Osica, propriétaire du terrain et du bâtiment, va procéder à sa démolition à partir du mois de mars. Concernant le devenir du terrain, Osica et la Municipalité réfléchissent actuellement à des projets prenant en compte le besoin d'améliorer le cadre de vie de la rue du Béarn. ●

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°162

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,
Florence Bédouet, Didier
Cardon, Marc Ellenberger,
Antoine Ginekis,
Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
William Romeiro Dias
Mathieu Schmitt
Philippe Stisi
Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure
et impression :

imprimerie Grenier.
Régie publicitaire : Micro 5
Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général
de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Les enfants, les jeunes
et le théâtre

14-15 Vœux 2015

- L'accueil des enfants après
l'incendie du centre de loisirs

16-17 Près de chez vous

- Cœur de ville : insuffler une
nouvelle dynamique
- Les premiers comités de suivi
des rythmes scolaires

18-19 Acteur

- Bintou Diallo,
nouvelle Maire enfant

20-21 En débat

- Rencontres budgétaires :
la parole aux Chevillais !

22-25 En actions

- Hommage aux victimes
des attentats
- Fibre optique :
on ne lâche rien !

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- De la matière recyclée
à l'œuvre d'art : exposition
Mutation(s)
- Rencontre-débat :
l'animal, objet de science
ou sujet ressentant ?

- Ciné Junior : cinq courts
métrages et puis s'en vont
Livres et vous

- Histoires d'amour
Mémoire

- Adieu l'école du Centre !
(2^e partie)

32-33 Sports

- Badminton :
une école 2 étoiles
- Tennis : un tournoi féminin
de niveau national !

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue de votre Maire



Janvier 2015 restera à jamais gravé dans nos mémoires comme le mois où notre République fut meurtrie, frappée au cœur en ce qu'elle a de plus précieux : la liberté. Mais il connut aussi l'incroyable élan d'un peuple uni dans la rue contre la barbarie et contre toutes les formes de fanatisme. Que retiendront de ces sombres journées nos livres

d'histoire ? Certaines voix s'élèvent déjà pour affirmer qu'une nouvelle ère s'ouvre à nous, moins belle, moins généreuse qu'hier, et que les générations futures doivent s'habituer à vivre en état de siège contre le risque terroriste. Est-ce là le monde que nous voulons léguer à nos enfants, un monde où la peur et l'horreur se banaliseraient comme un quotidien possible, encourageant le

repli sur soi ? Il ne saurait en être question. L'autre chemin, c'est celui qui collectivement nous fait poser le regard sur les racines du mal, celui qui nous permette de comprendre comment des jeunes nés en France ont pu tomber dans une telle folie meurtrière nourrie de haine et de ressentiment, rejetant ainsi les fondements mêmes de notre démocratie. Les mots de Jean-Marie Le Clézio, prix Nobel de littérature, dans une lettre adressée à sa fille au lendemain de la grande marche silencieuse du 11 janvier, sonnent comme un juste avertissement : « *Maintenant il importe de ne pas oublier. Il importe [...] d'agir pour que le monde dans lequel tu vas continuer à vivre soit meilleur que le nôtre. C'est une entreprise très difficile,*

presque insurmontable. C'est une entreprise de partage et d'échange. J'entends dire qu'il s'agit d'une guerre. Sans doute, l'esprit du mal est présent partout, et il suffit d'un peu de vent pour qu'il se propage et consume tout autour de lui. Mais c'est une autre guerre dont il sera question, tu le comprends : une guerre contre l'injustice, contre l'abandon de certains jeunes, contre l'oubli tactique dans lequel on tient une partie de la population (en France, mais aussi dans le monde), en ne partageant pas avec elle les bienfaits de la culture et les chances de la réussite sociale ».

Dans cette guerre, nos pires ennemis sont bel et bien l'ignorance, le défaut d'éducation et de culture, le manque de perspectives dans une société où grandissent les inégalités et les injustices, la persistance d'une pauvreté de masse dans un monde où les richesses accumulées

Et maintenant ...

n'ont pourtant jamais été aussi vastes et aussi peu partagées. Et contre cela, les remèdes existent. S'il est encore temps de former un vœu pour 2015 et pour les années suivantes, le mien sera de souhaiter que ce moment historique forge les consciences au niveau qu'il mérite ; que cesse le règne sans merci des forces de l'argent, si propice à l'embrassement de toutes les formes de haines, et que se développe dans notre pays un élan progressiste autour d'un véritable projet d'inclusion sociale, ne laissant personne au bord de la route. Car c'est le seul chemin d'une paix durable. ●

**Bien à vous,
Votre Maire,
Stéphanie Daumin**

Anne Peko a fait son cabaret-jazz

Avec sa voix veloutée, la chanteuse Anne Peko a envoûté le public de la salle Léo Ferré vendredi 9 janvier le temps d'un cabaret-jazz pour lequel elle était invitée par Jazz à Chevilly. Au fil de son tour de chant *Ma cantate à Barbara*, reprenant le répertoire de la grande dame en noir en lui donnant une coloration plus flamboyante, se mouvant dans sa mise en scène avec volupté, emportée par les accents jazzy d'un piano et d'un violon, elle n'aura laissé personne indifférent.



Les vœux de la Maison pour tous

La Maison pour tous n'a pas failli à sa tradition de convivialité en présentant ses vœux pour la nouvelle année, le mercredi 21 janvier ; la convivialité était au rendez-vous. Patricia Le Gall, présidente de la Maison pour tous, Thomas Ferrand, son directeur, ainsi que tous les autres membres de la Maison pour tous, ont eu plaisir à offrir ce moment de partage avec les adhérents. Pour l'occasion, étaient également présents Stéphanie Daumin, la Maire, et de nombreux élus parmi lesquels Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations, Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités, Muriel Desmet, maire-adjointe déléguée aux Actions intergénérationnelles, Kawtar Ouzit, conseillère municipale missionnée à la Participation des jeunes à la vie sociale, et Christian Hervy, Conseiller général.

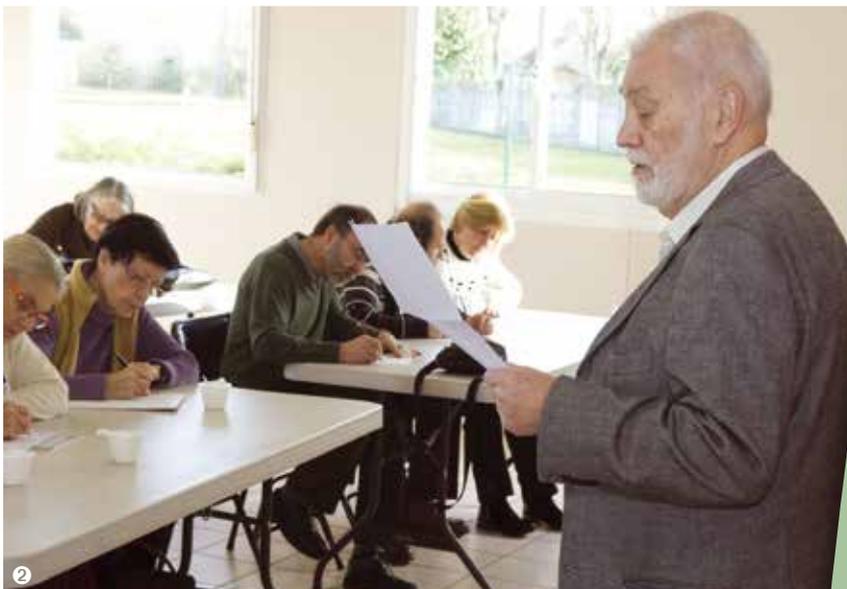


Merveilleux réveillon de la solidarité !

Que de joie ! Que de bonheur ! Les 420 Chevillais qui se sont rendus au réveillon de la solidarité organisé par la Municipalité ont sans conteste passé un merveilleux Noël. Clowns, acrobates et autres numéros circassiens ont fait le bonheur des petits et des grands. Entre le menu de fête et la distribution de cadeaux par le Père Noël en personne, ce 24 décembre aura fait des heureux !

À chacun ses galettes !

À la frangipane ou aux pommes ? Galette ou couronne des rois ? Comme le veut la tradition de janvier, chacun y est allé de ses préférences pour célébrer l'Épiphanie. Le comité de quartier Bretagne ① a lancé les festivités le samedi 17 janvier. Avec le comité de quartier Larue ②, le lendemain, les galettes se sont fait désirer, les participants ayant profité de l'occasion pour organiser d'abord une dictée ; plaisir des mots, plaisir des papilles ! Le jeudi 22 janvier, c'était au tour de la Ferme du Saut du Loup ③ de tirer les rois, et d'ainsi apprécier les galettes qui avaient été confectionnées, pour certaines, par les adhérents eux-mêmes.



Jusqu'au 21 février

Recensement de la population

L'Insee organise sa campagne de recensement de la population. Dans cet objectif, un agent recenseur se présentera à la porte d'un certain nombre de logements chevillais. Après avoir pris rendez-vous avec les personnes concernées, l'agent recenseur se présentera dans les foyers avec deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer. Cette campagne est réalisée par trois employés communaux assermentés munis d'une carte d'accréditation officielle avec leurs noms et photographie (Laëtitia Terriou, Catherine Souplet et Lydia Moreau).

Jeu 5 mars à 18h30

Cérémonie de la citoyenneté

À l'invitation de la Municipalité, les jeunes Chevillais nouvellement majeurs seront conviés à la cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle leur sera remise leur carte d'électeur.

- Cette cérémonie aura lieu dans la salle du Conseil municipal.

Samedi 7 et lundi 9 mars

Journée internationale des femmes

Un certain nombre d'initiatives seront proposées en partenariat par la Municipalité et la Maison pour tous autour du 8 mars, journée internationale des femmes. Le samedi 7 mars à partir de 14h la Maison pour tous proposera des ateliers collectifs (conseils de beauté, zumba, step, relaxation, etc).

Le lundi 9 mars à partir de 18h la Municipalité organisera à la Maison pour tous une soirée complète autour de la lutte contre les stéréotypes et de la sensibilisation à la question de l'égalité femmes/hommes. Trois artistes du collectif Sang-mêlé animeront la soirée avec leur spectacle *La boîte*, sorte de pop-up géant, de valise à explorer les enjeux de l'égalité ; saynètes, vidéos et objets permettront de questionner cette thématique et d'échanger avec le public. Le spectacle sera suivi d'un débat. La soirée s'achèvera avec un buffet partagé.

En parallèle, une exposition de photos élaborée avec des élèves du collège Liberté sera présentée en extérieur dans la ville.

Jusqu'au 30 avril

Inscriptions rentrée scolaire

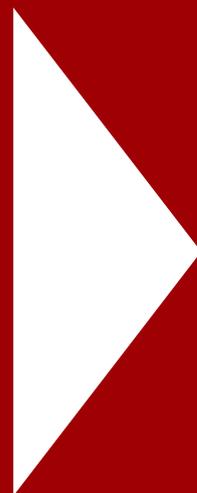
Les inscriptions scolaires pour les enfants de 2 à 3 ans qui entreront à l'école l'année prochaine sont ouvertes et se dérouleront jusqu'au 30 avril. Les enfants qui n'auront pas 3 ans le jour de la rentrée seront admis par l'Éducation nationale en fonction des places disponibles. Pour procéder à l'inscription, les familles doivent fournir les documents suivants : livret de famille, carnet de vaccination à jour, justificatif de domicile (quittance de loyer, edf, téléphone).

- Renseignements et inscriptions au service Enseignement-Enfance 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 77).



Les enfants, les jeunes et le théâtre

Entre les Parcours regard et les actions culturelles avec les écoles, les collèges et le lycée, les stages de théâtre enfants et théâtre ados et une large part de la programmation théâtrale et cinématographique dédiée à l'enfance et la jeunesse, le théâtre André Malraux n'a de cesse de se tourner vers le jeune public. Objectifs : le former à l'art d'être spectateur, attirer les familles, démocratiser la culture.



Théâtre et jeune public

S'exprimer, jouer, observer, ... apprendre et s'amuser

Depuis longtemps le théâtre André Malraux développe ses actions en direction du jeune public, que ce soit en termes de programmation ou en termes de propositions de pratiques artistiques. Derrière les faits, une réalité : les liens entre le théâtre et le jeune public sont de plus en plus forts.

Dire que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont une priorité, ce ne sont pas des mots vains du côté du théâtre André Malraux. Cela fait plusieurs années que le lieu, placé sous la direction de Michel Jolivet (également co-directeur de la Maison du Conte), travaille de manière assidue en direction de l'enfance et de la jeunesse. Mais c'est depuis six ans qu'il a particulièrement développé son action dans cette direction, en empruntant de nouveaux chemins dans ses propositions de programmation, en suivant de nouvelles voies tournées vers la pratique artistique. Christel Penin, secrétaire générale du théâtre, est la programmatrice jeune public. « *Nous avons décidé d'inscrire une fois par mois une programmation de spectacle en direction du jeune public, des plus petits des crèches jusqu'aux grands élémentaires* ». Puis, deuxième temps, « *autour de ces spectacles, nous avons développé un travail de médiation culturelle avec les enseignants des écoles de la ville* ». Une démarche qu'approuve totalement Elisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture. « *Si on veut amener vers le théâtre tous les enfants, dans leur diversité, c'est à l'école qu'il faut aller les chercher* ». Derrière cette idée, c'est un vrai souci de démocratisation des arts vivants qui anime l'équipe du théâtre. Objectif : faire en sorte

que chaque enfant puisse voir au moins un spectacle par an par le biais de sa classe. Le spectacle est au choix de l'enseignant, qui fait sa sélection en fonction de l'âge de ses élèves et de son projet pédagogique, et ne coûte que trois euros la place. De plus, l'enfant a la possibilité de revenir voir gratuitement ce spectacle en représentation tout public accompagné d'un adulte ; l'enfant devient ainsi le moteur d'une sortie familiale. En réalité, ce sont même deux spectacles que les plus jeunes peuvent voir, puisque

comment, encore une fois, « *en ouvrant ses portes aux enfants, le théâtre draine un public qui n'aurait jamais franchi le seuil de ce lieu* », souligne Michel Jolivet. Les Parcours regard sont également proposés aux collègues et au lycée. D'autres formes d'actions culturelles sont régulièrement mises en place avec les enseignants volontaires des établissements secondaires, qu'il s'agisse d'ateliers de pratique théâtrale, d'un travail autour d'une thématique ou encore de découverte des métiers du théâtre.

« *Nous proposons des visites du théâtre* », explique encore Christel Penin. Des coulisses aux lumières, du plateau à la régie son, toutes les facettes de ce qui fait un spectacle sont alors discutées. Et depuis six ans le théâtre André Malraux a ouvert ses portes sur une nouvelle dimension, celle de la pratique théâtrale sortie de tout contexte scolaire : le stage de création théâtre ados, et avec dans son sillage le stage de théâtre enfants, portés par des metteurs en scène professionnels, a ouvert à la jeunesse un espace incommensurable de créativité soutenu par un haut niveau d'exigence. Par ces initiatives, petit à petit le théâtre André Malraux pousse l'enfant, l'adolescent, le jeune à devenir un spectateur averti ; mieux que cela encore, un spectateur acteur. ● **Géraldine Kornblum**

Le théâtre construit le regard du jeune spectateur et développe son esprit critique

Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture

tous les ans à Noël le théâtre propose un spectacle offert aux écoles, grâce à une subvention municipale. Celui de cette année, *Panique au bois béton*, récit urbain en forme de concert endiablé, a remporté un franc succès. De plus, les enseignants peuvent inscrire leur classe dans un Parcours regard. Il faut entendre par là un dispositif grâce auquel les élèves bénéficient d'ateliers de pratiques artistiques (chant, théâtre, danse, marionnettes, etc) et de trois spectacles, un sur le temps scolaire, les deux autres à voir avec les parents. Et voilà

Chiffres clefs

744

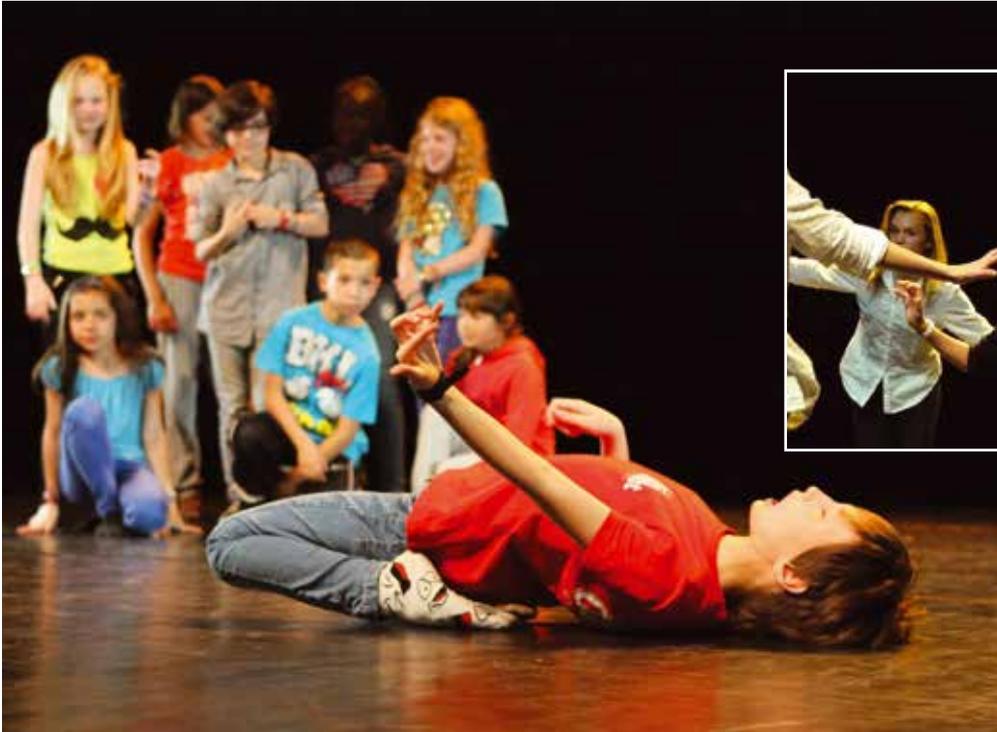
Le nombre d'élèves en école maternelle ou primaire, soit 28 classes, à avoir bénéficié d'actions artistiques menées avec le théâtre, l'année dernière. Ils étaient 260 élèves de collège ou lycée, soit 9 classes.

37

Le nombre d'enfants à avoir participé aux stages de théâtre enfants ou ados l'année dernière.

35

Le nombre de classes à avoir profité du dispositif « École et cinéma ».



De l'atelier jusqu'à la scène, des répétitions jusqu'à la représentation, la pratique théâtrale, c'est interpréter une gestuelle, parler avec son corps, s'entraîner à la diction, mémoriser un texte, extérioriser des émotions.

Parole d'élue

« L'expression par la pratique artistique est une nécessité »



Élisabeth Lazon,
maire-adjointe déléguée
à la Culture

Le théâtre André Malraux est un partenaire majeur de la commune pour la promotion et la diffusion de la culture. Sa conception de l'action culturelle est en phase avec celle de la Municipalité. Nous contribuons à la réalisation de cette action culturelle par le biais de subventionnements. Ainsi nous

soutenons fortement les stages de théâtre enfants et ados pour qu'ils perdurent, parce qu'avant cela il n'existait aucune offre d'activité culturelle intellectuelle qui travaille sur le langage. Il n'y avait pas d'espace où parler, où argumenter, où exprimer ses émotions. C'est une nécessité. Les jeunes y sont portés par l'exigence d'un professionnel, et cela est fondamental. Il ne les connaît pas, il vient juste travailler avec eux sur un objet qui est le théâtre. Plus formidable encore, c'est le brassage

que cela génère, les jeunes viennent de tous les coins de la ville. Quant aux Parcours regard, je les défends avec véhémence, parce qu'en travaillant avec une classe sur des spectacles, ce sont ensuite des familles qui viennent au théâtre. Cela a généré un vrai renouvellement du public. Et l'intérêt pédagogique est réel. Le théâtre apporte aux enfants, aux jeunes, un bagage culturel par lequel ils construisent leur regard de spectateur et développe leur esprit critique.

Atelier de théâtre avec la comédienne Carole Guittat dans le cadre d'un Parcours regard à la maternelle Pasteur.



Parcours regard

Spectateur ou acteur ?

Qu'ils soient animés par un comédien, un marionnettiste, un musicien, un plasticien, les Parcours regard proposés aux écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les collèges et au lycée, sont un apprentissage du collectif et des outils que sont la voix, le corps, les émotions.

« **A**vec les petits, il faut ouvrir la porte de leur imaginaire, avec les grands il faut entrer dans leur langage ». Carole Guittat est comédienne. Elle fait partie des intervenants professionnels qui font vivre les Parcours regards organisés par le théâtre auprès des enseignants de la ville qui ont souhaité s'inscrire dans ce dispositif. Dans la classe de moyenne et grande section de Christelle Mamouni, à l'école maternelle Pasteur, elle anime un atelier de quatre séances au cours duquel les enfants découvrent une activité aussi ludique qu'enrichissante. Après un jeu de mémoire, elle entraîne les enfants dans des contrées bien lointaines du préau de l'école ; ils marchent sur des sables mouvants, ils nagent, il fait chaud, ils arrivent dans une forêt, enjambent des troncs d'arbres, se transforment en animaux, ... « À cet âge-là, tout part du mimétisme », explique-

elle. À la fin de la séance, les enfants s'observent les uns les autres. « *Moi je le voyais le loup !* » dira plus tard le petit Samir. « *Moi je l'ai entendu !* » ajoutera sa voisine. Mine de rien, d'acteurs les enfants sont devenus spectateurs, et inversement. Pour Christelle Mamouni, qui suit un parcours regard pour la quatrième année, les bienfaits de ces ateliers théâtre ne sont plus à prouver. « *Certains enfants, introvertis en classe, se révèlent. D'autres, d'habitude plus à l'aise, se confrontent soudain au regard des autres* ». Carole Guittat intervient également dans une classe de seconde du lycée Pauline Roland. « *Avec les ados, je travaille plus l'improvisation. Il faut leur faire déplier leur corps, les faire sortir de leurs histoires intestines* ». À l'arrivée, il n'y a pas de résultat précis attendu, si ce n'est l'apprentissage de l'écoute mutuelle, du partage, de l'échange et du respect de la différence. ●

Parole
d'expert

« Le théâtre est un apprentissage de la curiosité »



Jonathan Salmon,
comédien metteur en
scène

Je dirige le stage théâtre enfants et anime deux ateliers de découverte théâtrale, l'un avec une classe de CP au groupe scolaire Paul Bert, l'autre avec la classe non francophone du collège Liberté dans le cadre d'un Parcours regard. Avec le théâtre enfants, dans un premier temps

je propose des jeux avec le corps, la voix. L'apprentissage est généré par le ludique. Puis on abordera la mise en scène, on questionnera l'objet texte, on le cisèlera, pour que les enfants se l'approprient et puissent s'appuyer solidement dessus pour alors laisser libre cours à leur créativité. Avec les CP, je vais leur faire explorer les différentes manières de raconter une histoire. C'est un atelier d'initiation qui leur apporte d'autres modes d'apprentissage : créer

un objet théâtral c'est travailler sur des idées, accepter celles des autres, trouver des consensus pour produire quelque chose. Quant aux élèves de la classe non francophone, je vais les faire improviser sur de la parole inventée, ce qui va leur permettre de travailler davantage sur le corps que sur la verbalisation. Finalement, dans tous ces ateliers, je travaille sur la transmission du savoir-faire de comédien, en provoquant du plaisir.

Théâtre enfants / théâtre ados

Des conditions professionnelles pour un résultat exigeant

Le stage de théâtre ados 7^e édition organisé par le théâtre André Malraux se déroulera pendant les deux semaines des vacances de Pâques. Le stage de théâtre enfants a quant à lui déjà démarré. Les uns et les autres travaillent avec et autour des textes de l'auteur et metteur en scène Karin Serres, invitée du théâtre dans le cadre d'une carte blanche.

Être spectateur, cela s'apprend. Être acteur, aussi. À travers une pratique artistique, les stages de théâtre enfants et de théâtre ados, de cinquante heures chacun, permettent aux jeunes de 8-12 ans et de 13-19 ans d'appréhender la critique du spectacle et de porter une parole sur un plateau. « Ces stages ont pour vocation de porter un texte contemporain théâtral jeunesse qui favorise la réflexion, la curiosité, la discussion », explique Christel Penin, secrétaire générale du théâtre André Malraux. Ainsi l'année dernière les stagiaires des deux groupes ont travaillé sur le thème de la cruauté, et plus particulièrement sur les enfants soldats pour les jeunes du théâtre ados. « Les stages sont animés par des metteurs en scène professionnels et reconnus ». Depuis deux ans la nouveauté est que le théâtre André Malraux passe commande d'un texte à un auteur pour l'un des deux stages. C'est Karin Serres, auteure invitée cette saison, qui livrera un texte inédit, mis en scène par Anne Contensou, porté par les ados sur le plateau du théâtre. Quant au stage théâtre enfants, qui a déjà démarré depuis octobre, il est dirigé par le comédien et metteur en scène Jonathan Salmon ; les enfants travailleront sur d'autres textes de Karin Serres. Enfants et ados cohabiteront une semaine durant pendant les vacances de Pâques au



théâtre. « Autre particularité, on donne aux stagiaires la possibilité de travailler dans des conditions professionnelles, avec une équipe technique et une équipe administrative à leurs côtés », explique encore Christel Penin. « Tout le théâtre est investi dans ce projet ». À l'arrivée, chaque groupe donnera deux représentations devant un public familial et d'abonnés du théâtre. Ce qui impose, de la part des jeunes, une responsabilité artistique. ●

La lumière, le son, tout concourt à la conception d'un spectacle.

11 enjeux

Parole de citoyen

« Une pièce, on la vit, on ne peut pas être insensible »



Yanis, 16 ans, participant aux stages de théâtre ados
Cela va être la quatrième année que je vais participer au stage théâtre ados. La première année, j'étais un peu impressionné à l'idée de faire du théâtre, d'être sur scène devant une centaine de personnes. J'étais timide. Mais j'avais envie de me dépasser, de m'enrichir. Et de fait j'ai découvert plein

de choses ! À commencer par apprendre à prendre la parole. La première semaine on travaille sur le texte, on le réadapte, on s'en imprègne pour mieux l'interpréter. La deuxième, on le concrétise sur le plateau. On fait aussi des exercices sur le souffle. Les thèmes abordés chaque année, comme l'identité ou la cruauté, m'ont aussi ouvert les yeux. Une pièce, on la vit, on ne peut pas être insensible ; c'était poignant. On a appris aussi à

travailler avec le personnel du théâtre. Se retrouver sur le plateau, dans les loges, ce sont des sensations incroyables. Ce qui m'attire dans le théâtre, c'est de jouer comme des vrais acteurs, dans un contexte professionnel où on nous prend comme on est, avec notre personnalité. La pièce prend du sens de par les acteurs qui la jouent. Pour moi c'est une belle passion qui permet de se défouler, de se détendre.

Cinéma

Quand les liens se tissent autour de la toile

Le théâtre André Malraux n'est pas seulement une salle de spectacle ; c'est aussi un cinéma. Et ce dernier n'est pas en reste en ce qui concerne la programmation et l'éducation à l'art d'être spectateur à destination du jeune public.

Au cinéma du théâtre André Malraux, entré dans l'ère de la modernité en 2012 lors de son passage au numérique, les enfants comme les jeunes ne viennent pas seulement se faire une toile ; ils y tissent aussi des liens avec tout l'univers cinématographique. À commencer dans le cadre de Ciné Junior, festival international de cinéma jeune public soutenu par le Conseil général du Val-de-Marne. Cette année encore ce ne sont pas moins de neuf rendez-vous de courts et longs métrages qui ont été proposés aux plus jeunes, dont quatre en séances publiques et cinq en séances scolaires. « *La programmation est établie en collaboration avec la médiathèque* », explique Caroline Parc, la responsable cinéma. « *Nos choix se font sur des critères de qualité et de diversité* ». Si l'intérêt de Ciné Junior est de découvrir des films sur une thématique et une compétition inédite, c'est aussi l'occasion pour le jeune public de suivre un atelier avec un

philosophe, de profiter d'une petite exposition à la sortie, sur les techniques de fabrication d'un film par exemple, ou de suivre le film en ciné-concert. Tout est toujours prétexte à aller plus loin que la simple « consommation » d'un film. Ainsi, le cinéma multiplie aussi les propositions auprès des établissements scolaires. Par le biais de l'Éducation nationale, il accueille les dispositifs « École et cinéma » et « Lycéens au cinéma » ; dans ces cadres, les enseignants viennent avec leur classe voir trois ou quatre films de leur choix et bénéficient d'une formation adaptée. Le cinéma peut aussi répondre aux demandes spécifiques de film des enseignants. « *En fonction de leur projet pédagogique, nous les conseillons dans leur choix de film* ». Enfin, tout au long de l'année, le cinéma propose un film pour enfant par semaine et un ciné-goûter par mois. De quoi se faire une vraie culture cinématographique ! ● G.K

Ciné et théâtre pour les tout-petits

Les tout-petits aussi ont droit aux fauteuils de velours rouge, aux levers de rideau et aux histoires grand écran. Le cinéma propose aux crèches et aux assistantes maternelles indépendantes des films adaptés aux âges des enfants. Les séances ne durent pas plus de trente minutes, on n'éteint pas complètement la lumière, ... les tout-petits en raffolent ! Quatre rendez-vous ont ainsi été organisés l'année dernière. Côté théâtre, il y a du nouveau cette année : en plus de la programmation jeune public

habituelle, le théâtre va proposer pour la première fois un spectacle pour les tout-petits à partir de 18 mois. Le projet s'est monté en partenariat très étroit avec le service Petite enfance. Et l'expérience a été confiée à la comédienne Claire Latarget et à sa compagnie Anima Théâtre dans le cadre de la carte blanche qui leur sera donnée en mars. Le spectacle *Ikare* offrira douceur et légèreté à ceux qui ne demandent qu'à s'émerveiller.

- *Ikare*, de la compagnie Anima Théâtre, le samedi 14 mars à 10h et 11h30 à la médiathèque.

Conquérir de nouveaux publics

Le théâtre André Malraux n'a de cesse de vouloir ouvrir ses portes sur un public toujours plus large. Les partenariats avec la médiathèque se sont ainsi beaucoup développés, autour des écritures contemporaines, et chacun a la volonté de mener conjointement un travail bimensuel. Comme par exemple autour du projet de carte blanche à Karin Serres. Avec le service

municipal de la Jeunesse, les rendez-vous sont moins nombreux mais tout aussi riches. Il n'y a pas qu'avec les services municipaux que le théâtre aime à tisser des liens. Il arrive qu'autour d'un spectacle, il organise une rencontre au foyer Adef. Petit à petit, ce public se fidélise. Ce ne sont là que quelques exemples. Prochain enjeu : attirer entre ses murs les jeunes du Club Espoir.



Après l'incendie, les services techniques municipaux ont bâché le centre de loisirs.

Après l'incendie du nouveau centre de loisirs

Les agents mobilisés po

Après l'incendie du centre de loisirs élémentaire Pablo Neruda la nuit du 31 décembre, les agents du service Enseignement-Enfance ont tout mis en œuvre pour assurer la continuité de l'accueil des enfants dès le 2 janvier dans l'ancien centre de loisirs rue Dericbourg, dans les écoles et les différents équipements sportifs.

« **C'**est un acte criminel, incompréhensible et imbécile ». C'est en ces termes que

Stéphanie Daumin, la Maire, a qualifié sans détours l'incendie qui a détruit une partie du tout nouveau centre de loisirs Pablo Neruda, rue Petit Le Roy. Au lendemain de cet événement, la colère a envahi les cœurs des Chevillais, et plus particulièrement des enfants. « *L'idée même que des individus aient pu commettre un tel acte de destruction contre un établissement tout juste inauguré, exclusivement dédié au bien-être des petits et des jeunes Chevillais, qui en sont les premières victimes, suscite l'incompréhension et l'indignation* ». Les premières constatations de police ne semblent laisser aucun doute quant à l'origine criminelle de l'incendie. L'enquête a été confiée à la sûreté départementale. « *Je n'aurai de cesse d'agir aux côtés de la police judiciaire et en relation avec le préfet du Val-de-Marne pour que les coupables soient identifiés avec certitude et poursuivis comme il se doit* » appuie avec véhémence Stéphanie Daumin. Au soir même de la rentrée scolaire après les vacances de Noël, la Maire a rencontré toutes les associations de

parents d'élèves afin de les informer de la situation et des modalités d'organisation qui allaient être mises en place.

Un bâtiment fermé au public

L'incendie s'est déclaré vers 2h30 du matin ; les pompiers, intervenus dès 2h45, ont été à pied d'œuvre jusqu'à 9h. Une fois le feu maîtrisé, ils ont mis en place un système de surveillance régulière tout au long de la journée pour éviter tout nouveau départ de feu invisible. Les forces de police, tout aussi efficaces, se sont immédiatement déplacées sur le site pour effectuer les premiers relevés. Le feu, qui a pris sur la façade arrière du centre de loisirs donc côté parc, au niveau des portes qui donnent sur la salle polyvalente, a causé d'importants dégâts ; les sols du rez-de-chaussée sont à refaire, la salle d'arts plastiques à l'étage aussi, le toit est endommagé, ... Pour éviter toute propagation des flammes, les pompiers ont découpé le bardage de la façade. Le centre de loisirs est donc aujourd'hui inutilisable. Les services techniques ont bâché le bâtiment. L'espace collégiens, qui n'a subi aucun dégât, est évidemment lui aussi fermé au public.



ur accueillir les enfants

Les services municipaux à pied d'œuvre

Dès le 1^{er} janvier, c'est spontanément que des animateurs se sont rendus au centre de loisirs avec dans l'idée de récupérer un maximum de matériel pour pouvoir assurer un accueil minimal des enfants. Ils ont emmené des fournitures ainsi que les dossiers des enfants, nécessaires pour assurer leur sécurité. Au service Enfance-Enseignement, la décision a été prise tout de suite d'organiser cet accueil à l'ancien centre de loisirs rue Dericbourg. Les animateurs ont immédiatement réinvesti les lieux et, dès le lendemain, la cinquantaine d'enfants désireux de passer cette journée de vacances en centre de loisirs y étaient les bienvenus. Quant aux jeunes de l'espace collégiens, ils ont été accueillis à la grange au pôle lycéens. Tout a ainsi été mis en œuvre pour assurer la continuité du service public.

De nouveaux lieux pour les activités périscolaires

Dans le même temps, il a fallu aussi repenser l'organisation des temps d'activités périscolaires, puisque celles-ci reprenaient le lundi 5 janvier. Compte tenu du nombre d'enfants qui fréquentent ces activités périscolaires –plus de 80 % des enfants– l'ancien centre de loisirs ne pouvait suffire. Il a donc été décidé que les enfants de CP et CE1 resteraient dans leur école pendant le temps des activités périscolaires en y investissant tous les locaux à disposition (gymnase, bibliothèque, réfectoire, etc) tandis que seuls les enfants des CE2, CM1 et CM2 se rendraient à l'ancien centre de loisirs. Pour le reste, les modalités d'organisation n'ont

pas changé : les élèves sont conduits à l'ancien centre de loisirs à pied pour les écoles Pierre et Marie Curie et Paul Bert, en navette pour l'école Pasteur, et sont ramenés à l'école à 16h30 ; le mercredi, les élèves déjeunent dans leur école avant d'être accompagnés au centre de loisirs.

Quand viendra le temps des réparations

Aujourd'hui les enfants ne bénéficient malheureusement plus des conditions optimales que leur offrait le nouveau centre de loisirs, dans un cadre unique, proche de la piscine, bien inséré dans le parc départemental. Cet incendie a mis un terme à cet espace qui était vécu comme un lieu de rêve. Mais ce terme ne sera que provisoire. « *Les services municipaux, l'ensemble des élus et moi-même mobilisons et mobiliserons toute notre énergie pour faire échec à la désespérance et au découragement, pour retrouver aussitôt que possible en état de marche notre magnifique centre de loisirs* », insiste Stéphanie Daumin. Une fois passé le temps des expertises, viendra celui des réparations, qui nécessiteront des mois de travaux. La Maire entend examiner avec les services départementaux les mesures de nature à mieux sécuriser le bâtiment dans sa partie donnant sur le parc départemental. Par ailleurs, pour faire face aux lourdes dépenses financières que ces travaux vont engager, elle a fait appel à la solidarité de toutes les collectivités publiques, État, Région, Département, pour aider la commune à relever ce défi « *qui sera notre tâche prioritaire pour 2015* ». ●

Géraldine Kornblum

C'est dans l'ancien centre de loisirs rue Dericbourg ou dans les écoles que les enfants sont accueillis en centre de loisirs et activités périscolaires.

Cœur de ville

Insuffler une nouvelle dynamique



Exploiter à plein le potentiel du Cœur de ville situé autour de la place Nelson Mandela, tel est l'objectif fixé

par la Municipalité. Cette dernière va lancer une large concertation dans les mois à venir. Avec un leitmotiv : placer les habitants et les commerçants au centre des débats, en écoutant leurs remarques et en étudiant leurs idées.

Le Cœur de ville, entièrement rénové il y a moins de dix ans, a pour ambition de donner à Chevilly-Larue un lieu où les habitants se retrouvent. L'endroit ne manque pas d'attraits. Outre la médiathèque, on y trouve La Poste, le supermarché Simply, des commerces de proximité (boucherie, boulangerie, fleuriste, pressing) et, deux fois par semaine, un marché forain. Sans compter deux banques, une pharmacie et une agence immobilière. Mais, soucieuse de donner au lieu toute la dynamique et la fréquentation que l'endroit mérite, la Municipalité lance une phase de consultations et d'ateliers urbains afin de dessiner, de manière participative, l'avenir du quartier. Elle réunira ainsi élus, professionnels de l'aménagement, commerçants et habitants.

Établir un diagnostic partagé

La première phase, qui commencera dans les prochaines semaines, se concentrera sur le diagnostic partagé afin de relever atouts et points faibles de la situation. Chaque commerçant sera rencontré individuellement pour un premier échange. « On sait déjà que les commerces souffrent d'un problème de visibilité depuis l'avenue Franklin Roosevelt mais, avant de faire quoi que ce soit, on souhaite faire le point avec eux », souligne Régine Boivin,



conseillère municipale déléguée aux Commerces. Les Chevillais, et pas seulement les riverains, donneront ensuite leur avis : un questionnaire leur sera adressé. Afin de recueillir ces témoignages, la commune a fait appel à des urbanistes spécialistes de la concertation. Samuel Poisson, de l'Agence Ville ouverte, est ainsi enthousiaste : « Nous voulons donner de la visibilité à la démarche, en étant dans les flux de passage ou en tenant une permanence sur les marchés ». Ensuite, le 11 avril, les Chevillais pourront participer à une marche commentée « afin qu'ils nous montrent les chemins qu'ils empruntent ou, par exemple, les endroits qu'ils trouvent trop sombres », explique Agnès Bonhomme, directrice des services municipaux de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement économique. « La ville se fait avec du ressenti, du vécu ». Cette philosophie animera également le premier atelier urbain, prévu en mai. Le principe de ce rendez-vous est de réunir les professionnels de l'aménagement urbains et les habitants, afin de conclure le temps de diagnostic partagé.

Des ateliers urbains avec les habitants

La deuxième phase du projet de redynamisation du Cœur de ville consistera en la coproduction d'idées, lors de deux autres ateliers urbains, en mai et juin. Les professionnels fourniront la matière première et les outils (cartes, photos...) afin que les habitants réfléchissent, travaillent, fabriquent la ville. La démocratie participative en travaux pratiques ! « Même si travailler ensemble est de tradition à Chevilly-Larue, on n'a jamais atteint un tel niveau de "co-construction" », remarque Agnès Bonhomme. La conclusion de l'ensemble de ces travaux aura lieu à l'automne prochain, avec la restitution du projet par les élus aux habitants et l'explication des choix opérés, une enveloppe budgétaire étant déjà prévue. À vos idées ! ● **Mathieu Schmitt**

Clos Saint-Michel

Réunion publique sur les aménagements du quartier

Suite aux engagements qui avaient été pris lors des rencontres de quartier en juin et en septembre, les riverains du Clos Saint-Michel sont conviés à une réunion publique concernant l'aménagement du quartier. Celle-ci aura lieu en présence de Stéphanie Daumin, la Maire, et de Vincent

Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public. Elle débutera par une visite dans le quartier et se poursuivra salle du conseil municipal par une présentation des futurs aménagements. ● **Réunion publique le samedi 7 février à 14h30 dans le quartier.**



Nouveaux rythmes scolaires

Premiers comités de suivi, premiers constats : des enfants fatigués

Les premiers comités de suivi des rythmes scolaires ont eu lieu le 13 janvier concernant les maternelles, entre le 16 et le 22 janvier concernant les élémentaires. Proposition est faite en maternelle de regrouper les 3/4 d'heure de temps d'activités périscolaires (TAP) en une demi-journée par semaine comme en élémentaire.



La tenue des premiers comités de suivi des rythmes scolaires (un pour l'ensemble des maternelles et un par école pour les élémentaires) a été l'occasion pour les parents, les enseignants, les personnels des écoles et les animateurs de faire le point sur les effets de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, en présence d'Hélène Husson, 1^{ère} maire-adjointe déléguée à la Coordination du Projet éducatif local, et de Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement. Cinq mois après la rentrée scolaire, un premier bilan se dégage : chacun globalement s'accorde à dire que les enfants sont plus fatigués qu'avant. Classes trop chargées, coupure du mercredi qui n'a plus lieu, journées trop longues, ... les raisons évoquées par chacun sont multiples et différentes selon qu'il s'agisse des maternelles ou des élémentaires. Les débats ont beaucoup tourné autour de l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP), surtout au comité de suivi concernant les maternelles. Comme l'a rappelé Hélène Husson, la commune a dû à la rentrée s'inscrire dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, réforme qu'elle a toujours désapprouvée. Dans ce cadre qui lui était imposé, et avec pour seuls objectifs l'intérêt des enfants et la réussite scolaire de tous, c'est à titre expérimental pour un an que la Municipalité avait

fait le choix de répartir les TAP sur 3/4 d'heure quotidiens en maternelle, sur une demi-journée en élémentaire. Mais elle a été confrontée à une très grande difficulté de recrutement d'animateurs qualifiés en nombre suffisant. En élémentaire le problème a été résolu par des ajustements. En maternelle, la situation reste complexe, aussi les conseils d'école du 1^{er} trimestre ont envisagé l'alignement du rythme des maternelles sur celui des élémentaires. Ainsi les enfants bénéficieraient d'équipes d'animation qualifiées complètes, les temps de sieste seraient respectés tous les jours, les récréations de l'après-midi seraient rétablies dans toutes les écoles et les parents et enseignants retrouveraient un contact privilégié à 16h30. Cette proposition a été accueillie favorablement par le comité de suivi des maternelles, auquel assistait également M^{me} Kokocinski, inspectrice de l'Éducation nationale. Le comité de suivi de l'élémentaire Pasteur a par ailleurs proposé que l'après-midi de TAP passe du lundi au vendredi. Après avoir été adoptées en conseils d'école extraordinaires fin janvier, ces demandes ont été adressées au Conseil départemental de l'Éducation nationale, seul décisionnaire, qui les examinera le 10 février et validera ou non leur mise en œuvre pour la rentrée prochaine. ● **Géraldine Kornblum**



Bintou Diallo
Vive la fraternité !

Déjà membre du Conseil municipal d'enfants en CM2, Bintou Diallo est élue ce 15 décembre nouvelle Maire enfant par l'ensemble de ce même Conseil. Élève de 6^e au collège Jean Moulin, elle succède à Linda Rodriguez pour un mandat d'un an. Assistée de ses deux adjoints Beverly Fevry et Ethan Bandasack, également membres du CME l'an passé, Bintou Diallo a pour mission de poursuivre les actions engagées et de défendre auprès de son homologue Stéphanie Daumin la liberté de penser, afin que la commune continue d'être messagère de paix.

Comme chaque année dans toutes les écoles de la ville, en venant visiter l'an passé la classe de CM2 de l'école Paul Bert B pour expliquer aux élèves le fonctionnement du Conseil municipal d'enfants (CME), et par là celui du Conseil municipal et le rôle de la commune, Christian Hervy, alors Maire, et Mathieu Haïm, coordinateur du Conseil municipal d'enfants, ont eu les mots qui ont su intéresser Bintou. « *J'ai senti que nous aussi les enfants nous étions les bienvenus pour agir, et comme j'aime aider les autres, j'ai tout de suite eu envie de rejoindre le CME* ». Après une année où Bintou apprend beaucoup au sein de ce dernier, l'envie de se présenter à l'élection du nouveau Maire enfant devient alors pour elle une évidence. Élu ce 15 décembre par l'ensemble des membres du CME, elle avoue humblement : « *Plus tard, j'aimerais être médecin mais aussi Maire pour représenter l'État dans ma commune, comme Stéphanie Daumin !* » Pour l'heure, dans ses nouvelles fonctions, notre Maire enfant, rattachée à la commission "École, Cantine et Sports" entend poursuivre les actions menées auprès des aînés de l'Arepa (Association des résidences pour personnes âgées) en distribuant notamment des paniers gourmands en fin d'année. Déterminée, elle assure que le CME continuera de soutenir l'Association amitiés Chevilly-Larue-Yên Bâi en multipliant pour cette province vietnamienne les récoltes d'argent. Sans nul besoin de lire son programme, concentrée, Bintou confirme que le CME restera vigilant quant à la propreté des sanitaires dans les écoles et qu'il veillera à ce qu'aucun gâchis ne soit fait à la cantine. Enfin, sensible à la question de l'environnement, elle rappelle qu'ensemble, les membres du CME

continueront d'organiser des opérations de tri et qu'ils poursuivront le projet d'extension de nouvelles pistes cyclables. À côté d'un mandat qui s'annonce bien rempli, Bintou reste affectée par l'incendie criminel qui depuis le 31 décembre prive les jeunes Chevillais du nouveau centre de loisirs et de l'espace collégiens Pablo Neruda : « *J'étais à l'inauguration le 5 juillet dernier, et ce 22 novembre nous y fêtions la convention des droits de l'enfant. Jamais je n'aurais cru que, dans une ville aussi agréable que la nôtre, on puisse commettre un acte comme celui-ci ! Au nom de tous les jeunes Chevillais, j'espère que les fautifs seront rapidement punis car, à cause d'eux, nous n'avons plus où jouer ni où nous retrouver !* » Et que dire des terribles attentats terroristes qui ont frappé notre pays en ce début d'année ? Encore choquée, Bintou confie ne pas comprendre comment il est possible de commettre de telles horreurs. « *C'est une atteinte à notre liberté d'expression. J'essaie de l'expliquer mais je me heurte à beaucoup d'incompréhension. Je peux comprendre que l'on ne soit pas d'accord avec ces dessins, mais en aucun cas ce n'est une raison pour tuer des caricaturistes, des civils et des policiers. On dirait que ceux qui ont fait ça l'ont fait pour salir l'islam* ». Studieuse, bonne élève notamment en anglais, arts plastiques et français, même si ses professeurs la trouvent parfois bavarde, Bintou Diallo possède un sens inné du civisme. Encore émue de la confiance que lui ont témoignée ceux qui l'ont élue, Bintou conclut : « *Je suis fière d'œuvrer aux côtés de mon homologue Stéphanie Daumin. Ensemble nous mettrons tout notre cœur à l'ouvrage pour que Chevilly-Larue soit messagère de paix et de fraternité !* » ●

Florence Bédouet

Dans un contexte de restrictions budgétaires au niveau de l'État et de crise économique et sociale, l'équipe municipale entend garder le cap, en conjuguant services publics de qualité et haut niveau d'investissement. Plus encore, elle renforce la participation citoyenne en organisant quatre réunions publiques pour discuter ensemble des enjeux budgétaires.



La parole aux Chevillais !

Fidèle à la relation de proximité qu'elle souhaite entretenir avec ses habitants, la Municipalité opte pour la démocratie participative à l'occasion du vote du budget, qui aura lieu le 31 mars prochain. Comme chaque année, celui-ci sera précédé du débat d'orientation budgétaire (DOB) : le 10 février, le Conseil municipal se délocalisera dans une salle plus vaste (l'ancien centre de loisirs

rue Dericbourg) et invitera très largement la population à venir débattre ou poser des questions sur les objectifs du budget 2015 lors d'une interruption de séance. Près de 150 personnes avaient répondu présent en 2014 ! Cette année, la Municipalité est allée encore plus loin en organisant des rencontres budgétaires avec les habitants en amont même du DOB. Trois réunions ont été organisées, le lundi 19 janvier

pour les quartiers Sorbiers-Saussaie et La Guinet, le jeudi 22 janvier pour le quartier Larue et le lundi 2 février pour les quartiers Bretagne et Centre. Une autre réunion, avec les associations et les personnalités, s'est tenue le jeudi 29 janvier. À chaque fois, la Maire, Stéphanie Daumin, et André Deluchat, maire adjoint délégué aux Finances, ont exposé précisément aux Chevillais le

« Nous bénéficions de l'action municipale de ces dernières années »



Avant la réforme de la taxe professionnelle en 2010, l'impôt sur les ménages représentait 40 % des recettes fiscales de la commune, contre 60% pour l'impôt sur les entreprises. En 2011, le rapport s'est inversé (51% ménages, 49% entreprises). Notre action réfléchie en faveur du développement économique a permis de réaliser deux zones d'aménagement concerté (le site Flammarion et la RD7 nord avec L'Oréal) et de générer des recettes supplémentaires. Nous avons ainsi repris la main et avons retrouvé de meilleures proportions favorables aux Chevillais (52% entreprises,

48% ménages). En 2015, nous bénéficions de l'action municipale de ces dernières années. Par ailleurs, avec le maintien de services publics locaux nombreux, attractifs et accessibles à toute la population, nos recettes de fonctionnement progressent plus que les dépenses de fonctionnement, ce qui dégage une marge pour investir et limiter fortement le niveau de l'emprunt. Demain, avec la Métropole du Grand Paris, ces fondamentaux risquent d'être emportés et remis dans les mains des décideurs d'une population de 6 millions d'habitants.

André Deluchat, maire adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs



contexte dans lequel le budget municipal 2015 s'insérait.

Tout d'abord, à cause des restrictions budgétaires au niveau national, les dotations financières de l'État aux communes suivront une pente vertigineuse durant les prochaines années. À Chevilly-Larue, cela se traduira par 5,3 millions d'€ en moins (le prix d'un centre de loisirs). Parallèlement à ce mouvement, les différents fonds de péréquation tous horizontaux, fixés par l'État, qui ont pour but de redistribuer les ressources entre les collectivités territoriales, aspirent une part de plus en plus importante des recettes de la commune. Le montant total de ces fonds de péréquation est en augmentation de 23 %, atteignant 3,8 millions d'€€. Ainsi, le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) représente 2,1 millions d'€ en 2015 ; une hausse de 43% par rapport à 2014 ! Le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) augmente de 15 % en 2015 (1 million d'€). Une fois diminuées de cette péréquation et de la baisse des dotations de l'État, les recettes finales disponibles sont grevées de 1,6 million d'€.

Qui plus est, avec la Métropole du Grand Paris, qui devrait se constituer en 2016, le ciel s'assombrit un peu plus, dans la mesure où les recettes économiques seront perçues par la Métropole et où la commune perdra des compétences stratégiques et éventuellement générales. « *Les projets de la mandature relèveront-ils toujours des compétences de la Municipalité ou tomberont-ils dans le champ de la Métropole du Grand Paris ?* », s'interroge ainsi une citoyenne. L'équipe municipale aimerait pouvoir lui répondre mais, à l'heure actuelle, le projet de Métropole du Grand Paris n'est pas suffisamment précis. Ceci illustre bien le type d'inconnus auxquels fait face la Municipalité, pour qui le budget 2015 revêt une importance particulière.

Du fait des crises économique et sociale et du désengagement toujours plus grand de l'État, la commune constitue l'un des derniers remparts du lien social. Mais celle-ci entend relever le défi ! Elle a pour atouts une gestion saine, une dette faible, un investissement important ces dernières années (qui permet de ne pas manquer d'un

Chiffres clefs

52,5 millions d'€

Projet de budget général 2015

5,3 millions d'€

Diminution des dotations de l'État à Chevilly-Larue sur les trois prochaines années (2015-2017)

52%

Part de l'impôt sur les entreprises dans la fiscalité (48% pour les ménages)

Débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires aura lieu lors du prochain Conseil municipal. Le débat étant public, tous les Chevillais sont invités à y participer.

**Mardi 10 février à 19h à l'ancien centre de loisirs Pablo Neruda
15, rue de l'Adjudant-chef Derichbourg**

équipement important), et une politique économique attractive (ZAC Flammarion, franges de la RD7). Service public de qualité et haut niveau d'investissement, tout en préservant un bas niveau de fiscalité locale, restent les fils conducteurs de sa politique. À l'issue de la réunion se tenant salle Jacqueline Auriol (quartier Larue), Sonia est ravie : « *J'ai enfin pu allier les chiffres et les actions et comprendre à quoi correspondaient les enveloppes budgétaires. Tout ce langage financier m'est devenu accessible. J'ai appris des choses ce soir !* » Patricia, présidente d'une association locale, se sent quant à elle rassurée : « *Je pensais que les associations allaient souffrir des difficultés budgétaires, mais je vois que la Municipalité a été prévoyante, continue à l'être et agit avec un soutien réciproque* ». ●

Mathieu Schmitt



Hommage aux victimes des attentats

Une soirée forte en émotion

La soirée des vœux de la Municipalité aux personnalités, qui avait lieu le jeudi 8 janvier, s'est transformée en soirée hommage aux victimes de l'attentat qui venait d'être perpétré contre le journal *Charlie Hebdo* (l'attentat contre le magasin Hyper Casher de la porte de Vincennes n'avait pas encore eu lieu).

Le jeudi 8 janvier, au lendemain même de l'attentat contre le siège du journal *Charlie Hebdo*, la Municipalité a rendu hommage aux victimes. En ce jour de deuil national, à 12h les agents communaux se sont rassemblés au théâtre André Malraux et ont respecté une minute de silence. Le soir, l'habituelle soirée des vœux de la Municipalité a cédé la place à une soirée d'hommage. Aux côtés de l'ensemble des élus du Conseil municipal étaient notamment présents d'anciens élus du Conseil municipal, des conseillers régionaux et généraux (dont Christian Hervy, Conseiller général du canton), des représentants des autorités civiles et militaires et des corps constitués, des représentants des communautés religieuses,

des membres du monde associatif local, des personnalités locales du monde culturel et sportif, des agents des services municipaux, ...

Un hommage fort

Stéphanie Daumin, et avec elle l'ensemble de la Municipalité, a condamné sans détour l'attentat de la veille. C'est en mémoire des victimes, travailleurs de la presse et agents de la force publique qu'elle a invité l'assistance à observer une minute de silence. Puis elle a rappelé les circonstances effroyables de leur assassinat. « *C'est évidemment un attentat contre la liberté de la presse, c'est-à-dire contre l'un des piliers de la Révolution française (...)* C'est un attentat contre



la liberté d'expression, une liberté fondamentale garantie par notre constitution sous toutes les républiques et consacrée par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, cet acte majeur d'une civilisation entrant dans la modernité ».

La défense des libertés, de la liberté

« C'est aussi un attentat contre la liberté de penser et de manifester ses opinions philosophiques, politiques, syndicales, religieuses, sans craindre d'être inquiété. Entraver cette liberté, c'est entrer dans le champ du totalitarisme, tuer pour l'étouffer c'est être de plain-pied dans la barbarie (...) L'exercice du libre arbitre, l'esprit critique, le respect de la différence n'ont de vérité intellectuelle que si l'on peut librement questionner la réalité et confronter les approches. Autrement, on se retrouve enfermé dans la cage de la pensée unique et du dogme qui sont les pires ennemis de la liberté tout court. (...) Nous ne devons pas renoncer à notre liberté, nous ne devons pas faire aux intégristes de tout poil le cadeau du repli sur soi, de la peur généralisée qui favorise toutes les dominations, ni des lois d'exception ». Et Stéphanie Daumin de rappeler que « ce n'est pas en restreignant les libertés publiques que l'on vient à bout du terrorisme, mais en luttant contre les causes de son existence que sont l'ignorance, le défaut d'éducation et de culture, le fait de ne pas être reconnu dans une société où grandissent les inégalités et les injustices, la persistance d'une pauvreté de masse dans un monde où les richesses accumulées n'ont pourtant jamais été aussi vastes et aussi peu partagées ».

Paix et amitié entre les peuples

La Maire a alors adressé un message particulier aux concitoyens de confession musulmane. « Nous ne les confondrons jamais avec ceux qui détournent le message de l'islam pour en faire une arme contre l'humanité ». Elle a également condamné avec énergie « les attaques qui ont eu pour cible des lieux de culte et les auteurs extrémistes d'un autre genre qui en s'y livrant aggravent le mal et mettent en cause la sécurité publique ». Elle a demandé à chacun de porter « ensemble avec dignité et détermination, dans le rassemblement et l'unité nationale les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont les nôtres ». Rappelant que le Conseil municipal a dernièrement pris la décision d'adhérer au réseau mondial des villes engagées pour une culture de paix, Stéphanie Daumin a formé le vœu « que l'année 2015 voit reculer les tensions et les rivalités au bénéfice d'un monde de paix, de fructueuses coopérations, d'amitié et de solidarité entre les peuples ». Ce vœu avait une résonance particulière. **G.K**



Marches républicaines

La Municipalité et de très nombreux Chevillais se sont rendus dimanche 11 janvier à la manifestation citoyenne en réaction aux attentats contre le journal *Charlie Hebdo* et contre le magasin Hyper Casher qui a rassemblé près de 4 millions de personnes en France. Des élus ont également participé à la marche blanche organisée à L'Haÿ-les-Roses dimanche 25 janvier en hommage aux victimes des attentats et particulièrement à Philippe Abraham, père de famille L'Haÿssien tombé sous les balles du terroriste Amedy Coulibaly le 9 janvier dans le magasin Hyper Casher.



L'expression citoyenne

Lors de cette soirée d'hommage, les Chevillais ont été nombreux à s'exprimer sur les registres de condoléances mis à leur disposition. « Vive la liberté d'expression », « Liberté et résistance », « Fraternité et laïcité », tels sont les mots qui reviennent. Nombreux sont ceux à exprimer leur effroi, à se dire « sidérés par l'ignominie de cet acte épouvantable ». Par delà la tristesse, les mots expriment aussi avec force les combats à poursuivre. « La République restera toujours debout face à ces



▶ *barbaries* », « *Nous continuerons le combat pour la liberté d'expression, pour éradiquer la "bête immonde" de tous les obscurantismes, religieux comme politiques* », « *C'est ensemble rassemblés que l'on mettra un terme à cette violence aveugle qui attende aux principes républicains* ». Aux messages d'espoir se mêlent les messages de paix : « *Que 2015 soit une année de paix dans un monde solidaire* ».

L'hommage des communautés religieuses

Les communautés religieuses de Chevilly-Larue ont vivement condamné les actes terroristes contre le journal *Charlie Hebdo* et le magasin Hyper Casher. L'Association des musulmans de Chevilly-Larue a tenu à « *condamner avec la plus grande fermeté ces actes terroristes, leurs auteurs, leurs instigateurs et tous ceux qui les soutiennent. Il est difficile de voir à quel point certains extrémistes salissent une religion qui ne prône en aucun cas, en aucun terme, leurs convictions et leurs actes (...)* De tels actes visant des civils non armés contredisent tous les principes et toutes les valeurs morales et humaines ». La communauté juive évoque l'horreur qui « *interpelle la France entière et la soulève d'un seul bloc pour dire Non ! à un islamisme radical qui tue partout dans le monde et ici en France* », la tristesse « *pour la perte d'âmes innocentes qui nous force à faire une introspection sur nos actions à tous les niveaux, du plus haut de l'État jusqu'à nous, citoyens français, acteurs dans la cité (...)* Chacun fera son bilan, prendra un engagement à son niveau, pour contribuer à empêcher que cela ne se renouvelle et que nous puissions vivre ensemble, en paix, en tolérance pour nos différences à vivre en toute liberté ». La communauté catholique évoque des « *événements inqualifiables* » et incite à « *oser nous interroger sur les raisons profondes qui poussent une jeunesse à se radicaliser jusqu'à la violence (...)* Soyons, chacun dans nos lieux de vie, nos quartiers, nos milieux de travail, etc, des ponts qui favorisent la Paix, le dialogue, la relation (...) Ce n'est pas la violence et la haine qui auront le dernier mot, mais la Liberté et la Paix ». Quant à la communauté adventiste, elle tient à transmettre sa « *profonde sympathie et toute sa compassion aux familles de toutes ces victimes, juifs, journalistes, dessinateurs, policiers, que la barbarie, l'obscurantisme et l'intolérance ont tué, et aux victimes indirectes et collatérales (...)* La liberté d'expression a le droit de s'exprimer en toute liberté, mais la sagesse et le bon sens devraient aussi favoriser le respect de tous les hommes, incroyants ou non ». ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Hélène Husson**, 1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la Coordination du projet éducatif local, aux Actions de prévention et à la Lutte contre les discriminations : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les vendredis de 10h à 12h).
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale : sur rendez-vous au : 01 45 60 19 78 / 18 74
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal délégué à la Cité de la gastronomie : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00 / 06 81 24 41 36 chervy@ville-chevilly-larue.fr. Conseiller général délégué : permanences en mairie de Chevilly-Larue le 2^e mardi du mois de 18h à 19h.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87
- ▶ **Charlotte Régina**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78 / 19 87 (les jeudis de 10h à 13h)
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h à 12h).
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr

Médiateur du Conseil général

Toujours à votre écoute

Que faire lorsqu'on n'arrive pas à faire valoir tous ses droits auprès des services départementaux ?
N'hésitez pas à vous adresser au médiateur du Conseil général, François Casteignau. Val-de-Marnais depuis plus de 20 ans, architecte de formation, ce dernier a pour mission de rechercher des solutions et d'apporter une réponse individualisée. Travaillant avec une équipe de correspondants, qui a pour but de formaliser les requêtes, il dispose du pouvoir de recueillir toutes les informations nécessaires à la médiation. Il ne dépend d'aucun service de l'administration. Recours gratuit et indépendant, la médiation s'adresse à tous les usagers des services publics ou équipements départementaux. ●

Contactez le médiateur par téléphone au 3994 (appel local), par courrier (François Casteignau, médiateur du département du Val-de-Marne, Hôtel du département, 94054 Créteil cedex), ou par mail (mediateur@val-de-marne.fr).

Vie associative

Aides et formations gratuites

Service créé en 2006 par le Conseil général du Val-de-Marne, Proj'aide a pour but d'aider au développement des projets associatifs et d'encourager le bénévolat. Hormis des rendez-vous avec des conseillers techniques, Proj'aide propose près de 60 formations par an sur tous les sujets touchant à la vie pratique des associations. « *On développe les connaissances par de l'apport théorique, mais aussi par la réflexion sur des cas pratiques* », remarque le responsable de la structure, Laurent Vigreux. Proj'aide organise également les Matinales Proj'aide : le service se délocalise dans une ville du département et va directement à la rencontre d'associations pour traiter des questions. Gratuité totale pour les associations ou les bénévoles du Val-de-Marne ! ●
Proj'aide – immeuble Thales, 27, rue Olof-Palme, 94000 Créteil. Tél. : 01 49 56 85 37.

Fibre optique

On ne lâche rien !

Contrairement à son engagement, contracté il y a tout juste un an, SFR ne travaille pas au déploiement de la fibre optique à Chevilly-Larue. La Municipalité, qui a tout fait pour lui faciliter la tâche, n'entend pas en rester là.

En février 2014, l'histoire semblait entendue : l'opérateur SFR signait un accord départemental visant à la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Conformément aux indications de l'Autorité de régulation des communications et des postes (ARCEP), qui avait partagé les villes du Val-de-Marne entre Orange et SFR, SFR devait mettre en place la fibre optique dans 21 villes, dont Chevilly-Larue. Alors que l'opérateur butait sur un problème technique – l'implantation d'un nœud de raccordement optique (NRO) –, la Municipalité de Chevilly-Larue lui proposait un bail emphytéotique sur un terrain avenue Georges Guynemer afin de répondre à ses besoins. Plus encore, la Mairie ouvrait grand ses portes afin de faciliter et d'accélérer l'implantation de la fibre optique.

SFR avait commencé à y travailler concrètement ; les différentes parties de la ville à couvrir, dont les fameuses zones grises (débit Internet inférieur à 2Mbit/s), avaient été définies sur un plan. Mais, brusquement, plus rien n'était

réalisé. Dans un premier temps, le rachat de SFR par Numéricable a semblé bloquer tout le processus. Mais, une fois la fusion acceptée par l'Autorité de la concurrence, début octobre 2014, le déploiement de la fibre est resté au point mort. Pire, l'opérateur est désormais aux abonnés absents. « *Nous n'avons eu de cesse de les appeler, nous leur avons envoyé mails sur mails, courriers sur courriers, et nous n'avons obtenu aucune réponse* », déplore Frédéric Sans, conseiller municipal en charge de l'implantation du haut débit. Un courrier de Stéphanie Daumin, la Maire, a ainsi été envoyé à l'opérateur en décembre dernier, en vain. Appuyée par Christian Hervy, le Conseil général, la commune a signé une adresse à l'ARCEP pour contraindre SFR-Numéricable à respecter ses engagements ou pour qu'un autre opérateur prenne en charge la ville de Chevilly-Larue. « *Si nous n'avons pas de réponse satisfaisante, la Municipalité envisage d'en appeler aux citoyens pour se mobiliser collectivement sur ce sujet* », prévient Frédéric Sans. ● **Mathieu Schmitt**

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Nora Lamraoui-Boudon ► *maire-adjointe, présidente du groupe Communistes et partenaires*

Liberté, égalité, fraternité



Tués parce que journalistes, juifs, policiers... Après les terribles attentats qui ont secoué la France, le peuple a dit non à la barbarie, non à la haine. Quand notre capacité à vivre ensemble est mise en cause, ce sont les valeurs de la République qu'on assassine. Lorsque des millions de personnes se lèvent, l'espoir demeure. La culture commune d'une société se construit à l'école, dans les quartiers, auprès des parents, auprès de chacun d'entre nous. Mais derrière les mots et les beaux sentiments, il faut des actes.

En 2015, l'austérité imposée par l'État se traduira par 992 702€ de ressources en moins, soit 11 % du budget. La baisse des dotations et l'inconnue de la métropole nous conduiront à devoir résoudre l'équation suivante : comment surmonter les coupes budgétaires et garder un haut niveau de service public local, en conservant notre fiscalité, l'une des plus basses du département ?

La commune est bien gérée, son endettement est faible, une politique active a favorisé l'implantation des entreprises, ce qui a permis de compenser les

baisses successives imposées par les réformes fiscales. Ensemble, nous devons garder le cap et défendre notre commune. Les rénovations urbaines type Anatole France et les Sorbiers s'inscrivent dans notre volonté de développer le lien social et le mieux vivre ensemble. Les actions en faveur de l'éducation et de la culture sont les meilleurs remèdes contre la barbarie et la haine de l'autre.

Pour en parler, nous vous donnons rendez-vous le 10 février à 19h pour le débat d'orientations budgétaires, ancien centre de loisirs, rue Dericbourg.

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Frédéric Sans ►

élus du groupe Parti de Gauche

Laïcité, j'écris ton nom

L'année 2015 a commencé par une tragédie. Le choc de janvier a sorti le peuple français de sa léthargie. Il est primordial qu'il reste vigilant pour défendre en actes les valeurs scandées lors de ces magnifiques manifestations. Les mots laïcité, liberté, égalité, fraternité doivent se vivre au quotidien, dans nos actes de tous les jours, dans notre façon de s'adresser à l'autre. Les 17 assassinats de la rédaction de *Charlie Hebdo*, de Montrouge ou de l'hyper casher, journalistes, policiers, citoyens français quelle que soit leur confession ont été perpétrés par des fascistes visant à remettre en cause la liberté de la presse, cœur de notre démocratie.

La haine de l'autre au nom d'une religion vise à susciter des réactions de division, d'appels à la vengeance ou de racisme. Tout ce qui peut alimenter le choc des civilisations. Ils ont échoué. Face à eux s'est dressé un peuple en mouvement exprimant une force collective et fraternelle exprimant son attachement à la laïcité et combattant l'obscurantisme. Nous avons apprécié les différentes déclarations des responsables religieux de notre pays et de notre ville condamnant cet « acte lâche ». Nous attendons que, chacun à sa place, mais tous arrimés à la loi républicaine qui est notre ligne d'horizon, agissent pour un vivre ensemble harmonieux.

La République laïque et sociale est respectueuse de l'autre, tolérante et ouverte. Pourquoi en sommes-nous arrivés à de telles extrémités ? Les causes sont multiples, intérieures et extérieures : un relâchement coupable de nos fondamentaux républicains, la panne de l'ascenseur social et le phénomène de ghettoïsation faisant de certaines personnes des proies faciles pour des idéologues intégristes... Il est temps de se saisir de ces questions et d'y apporter des réponses. Grâce à la mobilisation de tout un peuple et de 4 millions de citoyens nous venons de redécouvrir la Nation, il nous reste tous ensemble à la faire vivre.

Hermine Rigaud, Joseph Ramiasa ► *élus du groupe Socialistes unitaires*

Tous concernés

Depuis son invention par un journaliste lyonnais quelques heures après l'attentat du 7 janvier, la bannière de soutien « Je suis Charlie » a connu un succès planétaire, devenant le signe de ralliement de millions de personnes. Elle s'est affichée non seulement sur les réseaux sociaux mais aussi physiquement, brandie comme un étendard lors des manifestations. « Je suis Charlie », nous le sommes tous. Nous avons porté ainsi le message, lors des différentes mobilisations d'hommage, notre soirée des vœux de la Municipalité y a été consacrée. De nombreux Chevillais ont

participé le 11 janvier dernier à la marche républicaine contre les assassinats perpétrés contre les journalistes, les forces de l'ordre et nos compatriotes d'origine juive.

Mais au lendemain de ces événements qui ont endeuillé profondément notre pays, il nous est difficile de passer à autre chose. Il subsiste toujours un énorme besoin d'en parler pour essayer de comprendre l'incompréhensible. Nous profitons de cette tribune pour renouveler nos condoléances aux familles, amis et proches des victimes.

Après la marche du 11 janvier nous espérons que l'élan

de solidarité qui s'est créé autour de cette journée se transformera en actes positifs. Nous n'avons plus le choix, nous devons maintenant plus que jamais non seulement nous occuper de notre jeunesse en l'aidant à mieux s'insérer dans la société, mais aussi à vivre ensemble dans la tolérance sans stigmatisation.

À Chevilly-Larue, nous avons toujours, pour notre part, milité pour le « vivre ensemble », la tolérance, nous ne pouvons que continuer dans cette voie... « Chevilly-Larue est Charlie ».

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

Gardons l'esprit Charlie



Nous resterons à jamais bouleversés par les attentats terroristes survenus les 7, 8 et 9 janvier 2015 à Paris. Face à cette violence, les Français ont, dans leur très grande majorité, réagi spontanément, ils ont fait le choix de se rassembler pacifiquement pour réaffirmer leur attachement aux valeurs de liberté d'expression, de solidarité et du rejet de la violence. Nous pouvions céder à la peur et à la haine et nous avons opté pour la fraternité. Il y a sans doute quelque

chose de très profondément ancré dans notre culture commune, la défense des valeurs de la République et de la démocratie. Et nous avons été près de 4 millions à vouloir l'exprimer dans la rue le dimanche 11 janvier. Mais c'est également dans cet esprit du 11 janvier que nous devons réfléchir aux fractures qui ont pu conduire des personnes à se radicaliser et choisir la violence obscurantiste contre des journalistes, des policiers et des membres de la communauté juive. Nous savons que la France, par son histoire, son engagement international,

est exposée au terrorisme et notre démocratie doit tout mettre en œuvre pour combattre ce fléau. Mais nous savons aussi que les inégalités restent fortes dans notre pays, inégalités dans l'accès à l'emploi, inégalités face au système éducatif ainsi que tout un ensemble de discriminations que subissent certaines personnes du fait de leur origine, de leur religion et de leur mode de vie. Chercher à réduire ces inégalités, c'est notre responsabilité en tant que citoyens, c'est une nécessité républicaine dont nous devons nous saisir.

Patrick Blas ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits et citoyens*

Très chère Liberté



La liberté d'expression ne doit pas mettre des vies en danger. Pourtant, les tragiques attentats qui viennent d'endeuiller notre pays nous ramènent brutalement à la réalité. Certes, la France s'est levée en masse pour dire NON aux actes de barbarie, indignes de notre démocratie. Mais après... ? Notre pays est en guerre... contre le terrorisme, sournois et abject. Quelles sont nos armes ? L'ÉDUCATION NATIONALE : les enseignants ne peuvent plus s'exprimer librement, sous

peine d'être sanctionnés. Certains faits sont minimisés, de peur de débordements... LA SÉCURITÉ : les forces de police, gendarmerie et militaires sont réduites à peau de chagrin et disposent de trop peu de moyens, souvent inadaptés. LA JUSTICE : partout nos valeurs fondamentales sont régulièrement bafouées. Aucune mesure adaptée n'est prise contre les outrages à notre République. La France, terre d'accueil et des droits de l'Homme, est par tradition un pays de tolérance. Elle accueille sur son sol des gens de toutes confessions ; certaines sont malheureusement stigmatisées.

Les communautés religieuses doivent se mobiliser et faire preuve de vigilance face aux sournois embrigadements, soi-disant au nom du culte. Elles ne doivent pas hésiter à dénoncer toute forme de radicalisation, source de terrorisme et d'obscurantisme. Il est temps de cibler les vraies priorités : redonner toute légitimité aux autorités institutionnelles et engager les moyens nécessaires pour y parvenir. Nous avons pris conscience du danger... il faut que la marche de la liberté du 11 janvier soit porteuse d'actes concrets qui nous rendent notre liberté.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zahia ►
élus du groupe UMP-UDI-Divers droite

L'après Charlie

Comment en est-on arrivé à ce que la France soit devenue un pays où l'on tue des journalistes pour blasphème et liberté d'opinion, où l'on agresse et l'on assassine des enfants et des citoyens parce qu'ils sont «juifs» provoquant le départ de 7000 juifs de France en 2014 ? Comment de jeunes Français convertis à l'islam en sont-ils arrivés à adhérer à des groupes barbares et sanguinaires ? Comment ont-ils pu partir faire le «djihad» dans des pays en guerre et revenir pour apporter la terreur dans notre pays ? Pourquoi depuis des années a-t-on laissé agir des imams qui prêchent un

islam intégriste dans des mosquées financées par des pays avec qui nous entretenons de bonnes relations ? Pourquoi tant de laxisme avec des islamistes radicaux au sein des prisons ? Pourquoi laisse-t-on un millier d'intégristes s'entraîner dans des camps en France ? Pourquoi la gauche a-t-elle exclu le FN d'une manifestation sensée symboliser l'unité du pays ? Ostracisme qui ne fait une fois de plus que le renforcer !

Ces questions concernent tous les citoyens, ainsi que nos compatriotes musulmans, et leurs représentants ont un

rôle décisif à jouer pour que domine en Europe un islam qui s'intègre à notre modèle républicain, en évitant tout amalgame et islamophobie que nous réprouvons. Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de manifester une compassion envers les victimes et de leur rendre hommage, de saluer vivement les forces de l'ordre pour leur courage, mais d'affirmer avec force ce à quoi nous tenons dans notre héritage politique et culturel, face au terrorisme islamique.

La France n'a pas dit son dernier mot !

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

L'union nationale pour la liberté !



Cette terrible journée du 7 janvier 2015 restera à jamais dans nos mémoires comme le moment où les ennemis de la paix et de la liberté ont voulu par leurs actes barbares atteindre notre République et nos valeurs.

Avec les élus de mon groupe, nous rendons hommage à la mémoire des journalistes de CHARLIE HEBDO, aux forces de l'ordre et à toute la communauté juive de notre pays, suite aux événements tragiques que nous avons connus.

Le dimanche 11 Janvier 2015 a été une journée

particulièrement riche pour les Françaises et les Français qui ont manifesté leur attachement à notre liberté d'expression. Cette valeur fondamentale doit être préservée et défendue à tout prix. Les extrémismes et les fondamentalismes doivent quant à eux être fermement combattus.

Il est de notre devoir, en tant qu'élus de la République, de participer activement à ce combat républicain pour défendre notre pays contre cette nouvelle menace.

Nous devons également jouer un rôle déterminant dans la détection et dans la compréhension de ces nouveaux maux qui menacent notre modèle social et républicain.

Les élus, les militants politiques et associatifs doivent être à l'avant-garde de ce long combat qui s'annonce et qui nécessitera de mobiliser toutes les forces vives de notre République, quelle que soit leur appartenance politique, philosophique ou religieuse.

Nous sommes dans l'un de ces rares moments où nous devons tous nous rassembler autour de nos valeurs essentielles et en mettant de côté les différences que nous pouvons avoir au quotidien.

Avec les élus de mon groupe, nous nous battons pour que brillent en chacun les valeurs qui fondent notre République. Liberté, égalité, fraternité.

Exposition

De la matière recyclée à l'œuvre d'art : *Mutation(s)*

L'exposition *Mutation(s)* que la Maison des arts plastiques va proposer du 7 mars au 25 avril aura de quoi en surprendre plus d'un. Recyclage de matériaux récupérés, détournement d'objets seront au cœur du propos des trois artistes présentés, Maya Benkelaya, Samuel Aligand et Steve Pitocco. Vernissage-performance vendredi 6 mars.



Dentelle 1,
de Steve Pitocco

Les plasticiens Maya Benkelaya, Samuel Aligand et Steve Pitocco ont ceci en commun que leur démarche artistique et créative, originale, relève d'une certaine forme de critique sociale ou politique ; chacun d'eux recourt, dans la construction de ses œuvres, à l'utilisation de matériaux recyclés ou détournés de leur usage initialement prévu. Mais si leur point de départ est le même, les œuvres à l'arrivée se radicalisent à la force de leurs intentions personnelles et des convictions que chacun y mêle. Maya Benkelaya aime à travailler le cuir, le latex, le silicone et les équipements médicaux orthopédiques ou sportifs ; elle les étire, les assemble, les déforme et créé des installations qui invitent le spectateur à repenser le rapport entre son propre corps et l'environnement. C'est au rayon bricolage que Samuel Aligand puise sa matière brute plastique qu'il pétrit, malaxe, enroule, cuit, évide pour en extraire des figurations imprévues. Quant à Steve Pitocco, Chevillais

de surcroît, d'un mélange de peinture et de résine il fait une encre fluide et épaisse, laquelle lui permet de donner naissance à une dentelle étonnante. Ainsi ces trois artistes, chacun à leur manière, donnent un nouveau sens, une nouvelle vie à des objets non destinés à être élevés au statut d'œuvre d'art.

Un vernissage-performance

La Maison des arts plastiques n'a pas seulement vocation à présenter des œuvres d'art contemporaines ; elle a fait sienne la mission de propagation de cet art à un large public, averti comme néophyte. C'est dans cet esprit que se déroulera le vernissage, ouvert à tous les publics chevillais de tous âges. Ainsi le rendez-vous sera ponctué de « visites sensorielles participatives » orchestrées par Micheline Lelièvre, chorégraphe ; par des consignes simples, que chacun pourra interpréter à sa manière, l'artiste incitera les spectateurs à réfléchir, à ressentir telle ou telle œuvre. À cette proposition peu habituelle viendront s'ajouter des impromptus dansés et musicaux proposés par des élèves du conservatoire de musique et de danse (cinq danseurs de la classe de Chloé Viard et cinq élèves musiciens placés sous la direction de Dominique Guiguet). À la nuit tombée, les visiteurs seront ensuite invités à suivre un parcours « dedans/dehors » autour de l'œuvre *Les veilleurs* de Samuel Aligand qui sera exposée sur le parvis de la Maison des arts plastiques. Une fois le vernissage passé, pendant tout le temps que durera l'exposition la Maison des arts plastiques proposera des initiatives en direction de différents publics : ateliers avec les élèves de la Maison des arts plastiques, projets entre les artistes et la Ferme du Saut du Loup, la Maison pour tous et le Club Espoir, visites guidées à suivre en famille, atelier parents/enfants, visites découvertes pour les scolaires, etc. ● **Géraldine Kornblum**
 ► **Exposition *Mutation(s)* du 7 mars au 25 avril.**
Vernissage-performance le vendredi 6 mars à 18h30.

Maison des arts plastiques – 34, rue Henri Cretté.



L'exposé de Philippe Rousseau sur la perspective dans l'art a ravi le public.

Maison des arts plastiques

Beau succès pour le premier « Rendez-vous de l'art »

Le premier « Rendez-vous de l'art » proposé par la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur le lundi 12 janvier a remporté un franc succès ; près d'une vingtaine de personnes, parmi laquelle des élèves des ateliers d'arts plastiques adultes mais pas seulement, a assisté à un exposé intitulé « Du ciel à la terre : quelques idées en perspectives ». Philippe Rousseau, professeur d'arts plastiques à la Maison des arts plastiques, a tenu son auditoire en haleine près de deux heures durant en explorant le thème de la perspective et de sa représentation à travers l'histoire de l'art. Son propos, appuyé par

une présentation des œuvres en diaporama, portait surtout sur la peinture, et plus particulièrement sur celle du peintre et mathématicien italien du XV^e siècle Piero della Francesca, auteur du livre *De la perspective en peinture*, premier traité consacré à ce sujet. Ce qui ne l'a pas empêché de faire des détours vers l'Antiquité égyptienne ou encore l'art des bas-reliefs. Le public a adoré et en redemande : la Maison des arts plastiques a donc décidé de renouveler l'expérience et souhaite proposer désormais un exposé « rendez-vous de l'art » une fois par trimestre. ●

Rencontre-débat

L'animal, objet de science ou sujet ressentant ?

Comment peut-on à la fois mener des expériences sur les animaux, en tant que neurobiologiste, et défendre leurs droits ? Tel est le paradoxe qui, durant toute sa vie de chercheur, a guidé Georges Chapouthier, neurobiologiste et philosophe. Sans douter de son activité de chercheur, sa réflexion l'a poussé à défendre la cause des animaux en développant à ce sujet, comme il le dit lui-même « une position d'entre-deux délicate à tenir mais qui est la seule possible si on veut concilier recherche scientifique et respect de l'animal ». Car il n'est pas de science sans expérimentation animale, et il n'est pas d'animal qui mérite de souffrir. Dans

le cadre de la 4^e édition du rendez-vous « Les sciences – des livres » initié par le Conseil général, la médiathèque Boris Vian accueillera Georges Chapouthier, directeur de recherche émérite au CNRS, et Françoise Tristani-Protteaux, philosophe et spécialiste en communication, tous deux co-auteurs de l'ouvrage *Le chercheur et la souris* (éd. CNRS, 2014). L'occasion d'interroger, lors de cette rencontre-débat, vos propres conceptions de la cause animale au regard de la science. ●

► **Rencontre-débat avec Georges Chapouthier le samedi 7 février à 17h à la médiathèque Boris Vian. Entrée libre.**



Ciné junior

Cinq courts métrages et puis s'en vont

Ciné junior, festival international présenté en différents lieux du Val-de-Marne à l'initiative du Conseil général, se termine. Avant que l'écran ne s'éteigne sur l'édition 2015, une dernière projection à destination des plus jeunes aura lieu le dimanche 8 février. À l'occasion d'un ciné-goûter, le jeune public chevillais se délectera devant une programmation de courts métrages autour du thème des « Voyages de rêves » : *Printed Rainbow* de Gitanjali Rao (Inde), *Le*

petit Cousteau de Jakub Koufil (République tchèque), *Demain il pleut* de Anne-Céline Phanphengdy et Mélanie Vialaneix (France), *Le kiosque* de Anete Melece (Suisse) et *La carte* de Stéfan Le Lay (France). Détails des films dans le supplément *Chevilly-Larue Actus*. Séance suivie d'une lecture de contes. ●

► **Ciné junior dimanche 8 février à 14h30 au théâtre André Malraux. À partir de 5 ans. Tarif : 4€.**



Histoires d'amour

Quand les histoires d'amour s'invitent à la médiathèque ... Elles suivent des chemins inattendus. Amours tendres, douloureuses, complexes, parfois improbables ... Voilà qui fait du bien à l'âme.

Livres

Premier amour

Véronique Olmi – Éd. Grasset, 2009



Une vie de famille réussie ... trois enfants ... mais Émilie quitte tout en ce soir de ses 25 ans de mariage pour rejoindre son premier amour en Italie. Commence alors une quête jusqu'au bout d'elle-même lors d'un road-movie qui va lui permettre de renouer des liens familiaux mais aussi de retrouver la femme du passé qu'elle est encore ...

A comme Aujourd'hui

David Levithan – Éd. Les Grandes Personnes, 2013



« A » se réveille chaque matin dans un corps différent qu'il « emprunte » pour la journée. N'ayant jamais vécu autrement, « A » accepte cet étrange état de fait et, pour mieux supporter cette situation, s'efforce de ne jamais s'attacher aux personnes de son

entourage éphémère. Jusqu'au jour où « A » ne peut s'empêcher de tomber amoureux ... Une idée de départ originale mais simple, évidente pour un roman qui quitte bien vite les rivages du fantastique et nous mène vers une histoire d'amour terrible et poignante. À lire dès 15 ans et à tout âge !

La fille du roi araignée

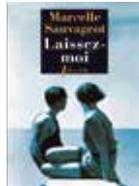
Chibundu Onuzo – Éd. Les Escales, 2014



Abike Johnson, la fille d'un richissime magnat du pétrole nigérian, croise le regard de Runner G., vendeur de glaces dans les rues de Lagos. Un coup de foudre qui va se transformer en un jeu de séduction mortel, entre amour et haine. Une rencontre digne d'un *Roméo et Juliette* des temps modernes au cœur de la société nigériane.

Laissez-moi

Marcelle Sauvageot – Éd. Phébus, 2003



Elle avait une trentaine d'années, un visage de fennec, les yeux clairs. Avant de mourir, elle écrivit du sanatorium une longue lettre d'adieu à l'homme qu'elle aimait. Il venait de lui annoncer son prochain mariage et la pria de lui conserver son « amitié ». Autopsie rigoureuse d'un amour, de faux semblants, ce texte unique et bouleversant fut publié en 1933, un an avant la mort de l'auteur.

Le chant de Colombine

Émilie Vast – Éd. MeMo, 2014



L'oiselle Colombine est amoureuse de l'oiseau Pierrot. Mais celui-ci ne la voit pas. Alors d'oiseau en oiseau, de note de musique en note de musique, Colombine tente de charmer Pierrot. Tout change lorsque Colombine assemble les notes entendues. Les illustrations délicates d'Émilie Vast accompagnent ces notes sur partition pour aller jusqu'à la chanson enfantine connue de tous. Un très bel album

Le mec de la tombe d'à côté

Le caveau de famille



Katerina Mazetti – Éd. Actes Sud, 2009-2011

La rencontre et les amours improbables de Désirée la bibliothécaire et Benny l'agriculteur. Une histoire d'amour drôle, légère, tendre, ironique, décapante, pétillante et jubilatoire ...

Lettre d'une inconnue

Stefan Zweig – Éd. Stock, coll° Cosmopolite, 2009



Une déclaration fanatique, passionnée, fiévreuse, pleine d'abnégation et de folie. La voix d'une femme qui se meurt doucement, sans s'apitoyer sur elle-même, tout entière tournée vers celui qu'elle admire plus que tout. Un récit magnifique, foudroyant.

DVD

Alabama Monroe

Felix Van Groeningen – Éd. M6 Vidéo, 2012



Élise et Didier sont fans de musique country et bluegrass, c'est d'ailleurs à un concert amateur qu'ils se rencontrent. Leur histoire d'amour fou, filmée dans une lumière sublime, va être bouleversée par un événement dramatique. Ce mélodrame très touchant est porté autant par ses acteurs magnifiques que par la musique présente tout au long du film.

Adieu l'école du Centre !

L'école du centre, agrandie en 1954, accueille dès 1958 une section secondaire, amorce du futur collège Liberté. Elle est transférée en 1971 à l'école Pasteur.

L'école du Centre est « un modèle d'architecture scolaire », disent ses architectes, Lucien et Roger Michaux. Pour eux, « l'enfant est mieux disposé à apprendre dans une ambiance plaisante plutôt que dans un cadre rébarbatif ». Le groupe scolaire comprend du côté gauche quatre classes garçons avec réfectoire, cour et préau, et du côté droit quatre classes filles de même. Au début, les enfants mangent dans les réfectoires les repas qu'ils y apportent et qui sont réchauffés sur place, jusqu'à ce que la Municipalité crée un service de restauration en 1936. L'école dispose à l'étage de cinq logements de fonction destinés au directeur garçons, M. Méral, à la directrice filles, M^{me} Brun (l'un et l'autre étant remplacés en 1934 par M. et M^{me} Godefroy), à un instituteur et une institutrice, ainsi qu'à la gardienne nouvellement nommée, M^{me} Lavigne. Libéré des classes élémentaires, le bâtiment de la mairie est réaménagé en 1933-1934. De plus, la Ville achète en 1944 un terrain contigu à l'école du Centre, où elle construit en 1949 un garage municipal. L'ouverture de l'école du Centre ne fait pas pour autant oublier le projet d'ouvrir à l'est de la commune un groupe scolaire pour desservir les lotissements. Un terrain est ainsi acheté dès octobre 1933 et un devis et des plans sont dressés en 1934, mais la situation financière communale, puis la guerre de 1939-1945, obligent à différer la construction de cette école. En attendant, les petits enfants des lotissements peuvent aller depuis 1938 au jardin d'enfants « L'Arc-en-ciel » (fermé en 1977), derrière la chapelle du Bon Pasteur. L'école du Centre est endeuillée en 1940 par la mort d'un instituteur mobilisé, André Tufféry, tué en Seine-Maritime le 10 juin lors de l'offensive allemande. L'intensification de l'urbanisation de Chevilly-Larue à partir du début des années 1950 entraîne vite des sureffectifs dans l'école du Centre, ce qui oblige, en 1954, à lui rajouter un étage avec six classes et à agrandir la cuisine et les réfectoires. La population augmentant d'un tiers en deux ans, de 1954 à 1956, quatre classes provisoires sont alors aménagées dans les préaux. Toujours en 1956, la surface du terrain de 1933 est doublée avec l'achat de la parcelle contigüe et il y est construit dans l'urgence une nouvelle école ouverte en 1957 sous le nom de « Pierre Curie » (changé en « Pierre et Marie Curie » en 1997). L'école Paul Bert, comprise dans le



programme de construction des Sorbiers, est mise en service en 1958. L'ouverture des deux autres écoles permet le délestage de l'école du Centre. La classe maternelle restée sur le côté de la mairie y est alors transférée, ce qui permet un nouvel aménagement de la mairie. Toujours en 1958, une partie de l'école accueille un groupe d'orientation dirigée (GOD), avec des classes de 6^e et de 5^e, transformé en 1960 en collège d'enseignement général (CEG) filles, le CEG garçons étant à l'école Paul Bert jusqu'à l'ouverture du collège Jean Moulin en 1966. Les effectifs de l'école du Centre diminuent jusqu'en 1963, ce qui permet d'y organiser une école primaire mixte, mais les locaux sont de nouveau saturés dès 1966, obligeant à construire à côté six classes provisoires. En 1967, les classes secondaires deviennent un collège d'enseignement secondaire (CES) mixte. L'école du Centre est transférée en 1971 dans la nouvelle école Pasteur à Larue. À cette époque, le CES occupe 4 classes dans le bâtiment de l'école et 18 classes dans des locaux provisoires. Le collège s'installe en 1972 dans un bâtiment neuf et prend le nom de « Liberté » (porté par l'avenue du Général de Gaulle de 1944 à 1970). Le bâtiment de l'école du Centre est provisoirement désaffecté, gardé en réserve par la mairie et le collège, qui se partagent progressivement les locaux. L'aile proche de l'Hôtel de ville (construit en 1965) est occupée par des services municipaux de 1979 à 2006 et la salle polyvalente y est utilisée jusqu'en juin 2012. Entretemps, le Conseil général a décidé le 21 janvier 2008 la reconstruction du collège Liberté. Le 10 juillet 2012, peu avant le début du chantier, une dernière visite permet à d'anciens élèves de revoir leur école. Une page est tournée avec la démolition de mi-octobre à début novembre 2014 de l'ancien garage municipal, des anciens bains-douches (fermés en 1974) et de l'ancienne école du Centre.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

L'achèvement de la démolition de l'ancienne école du Centre, à l'automne 2014.

Badminton

Une école 2 étoiles

La section badminton de l'Élan vient d'être récompensée par son travail, son organisation et la qualité des entraînements proposés à ses plus jeunes joueurs. L'école de badminton a ainsi obtenu le label 2 étoiles par la Fédération nationale.



À l'image des sections football et basketball, la section badminton a, elle aussi, droit à la labellisation de son école. Fruit du travail de qualité dont bénéficient les plus jeunes joueurs du club. Cela se ressent d'ailleurs dans les résultats, par le biais des belles et régulières performances que réalisent les frères Fahl. Mais c'est bien l'ensemble de la section qui est ici mis en valeur. En effet, le label 2 étoiles de la FFBad prend

en compte autant la qualité de l'accueil des jeunes –de poussins à cadets– que celle de l'enseignement dispensé. Les infrastructures entrent également en compte, de même que les encadrants, animateurs et entraîneurs. Ce label confirme donc que le club avance dans le bon sens, proposant à ses jeunes licenciés un gage de développement harmonieux et une motivation entretenue par un apprentissage de très bon niveau. ● **Antoine Ginekis**

Brèves de vestiaires

Le sport continue pendant les vacances

Idéal pour garder la forme, pour s'amuser, voir les copains et poursuivre sa progression sans interruption ... les stages prévus pendant les vacances connaissent toujours un beau succès avec leurs nombreux adeptes. Les vacances d'hiver ne dérogent donc pas à la règle puisque les sections judo, tir à l'arc et natation synchronisée de l'Élan ont prévu leurs semaines de jeux et activités pour tous. Pour les judokas et archers, le stage se déroulera au gymnase Marcel Paul, du 16 au 20 février. Les naïades se regrouperont, elles, entre le 23 et le 27 février.

Fermeture de la piscine Pierre de Coubertin

Comme chaque année, la piscine municipale Pierre de Coubertin fermera ses portes pour des raisons d'entretien. Notez cependant que, contrairement aux années précédentes, la fermeture hivernale n'interviendra pas la première semaine des vacances mais la deuxième. Il sera donc impossible d'accéder au bassin entre le lundi 23 février et le dimanche 1^{er} mars 2015 inclus.

Gymnastique rythmique : en route pour la région

Avant de recevoir quelques-uns des meilleurs clubs en mars, au complexe sportif Lilian Thuram, les gymnastes chevillaises iront présenter leurs ensembles à l'Espace du sport de Rungis. Le dimanche 8 février sera ainsi l'occasion d'une première compétition. « *C'est le niveau départemental, donc toutes les équipes sont automatiquement qualifiées. L'objectif est de se qualifier pour les championnats régionaux* », présente Audrey Nourry-Ziegelmeyer, présidente de la section. Affaire à suivre donc.

Tennis

Un tournoi féminin de niveau national !

Traditionnel rendez-vous dans la saison de tennis, l'Open de Chevilly-Larue, qui se tiendra du 5 au 22 février, vient d'être homologué CNGT (Circuit national des grands tournois) pour les féminines. Une très belle récompense pour l'organisation et la section de l'Élan qui va ainsi accueillir quelques-unes des meilleures joueuses françaises.



Mettre en valeur le tennis féminin. « Avant tout, nous avons la volonté de donner plus de visibilité aux joueuses qui, je trouve, restent en retrait en comparaison des hommes ». Fort de cet engagement, le président de la section, Michel Beneteau de Laprairie, a mené son projet d'homologation avec abnégation. « Il a fallu batailler avec la Ligue pour intégrer le Circuit national, mais j'ai toujours été confiant. Nous disposons, à Chevilly-Larue, d'installations de très bonne qualité et notre organisation lors des tournois jeunes est reconnue par les clubs extérieurs ». Cela dit, cette homologation a été possible d'abord par le retrait d'un club initialement prévu sur le circuit. « Intégrer le CNGT n'est en rien un acquis. C'est une récompense que l'on doit pérenniser. Pour cela, la bonne tenue de cette édition est primordiale ».

Du très haut niveau attendu

Ce nouveau statut pour le tournoi permet d'inviter des joueuses classées parmi les 20 meilleures de France. « Aujourd'hui, c'est la Ligue et le Conseil général qui offrent les dotations aux joueuses, ce qui élève considérablement leur montant. Cela nous permet de proposer un très beau plateau ». Les meilleurs classements débiteront à partir des quarts de finale. Côté chevillais, les sept joueuses de l'équipe de l'Élan participeront également au tournoi.

Si l'édition féminine prend de l'ampleur, les hommes et seniors (+ de 35 ans) sont également concernés

puisque leurs tournois se dérouleront en simultané, grâce aux quatre courts couverts dont dispose le club. « Ce tournoi est un excellent moyen de rencontre, de partage. C'est aussi l'occasion de faire connaître l'Élan Chevilly-Larue au-delà de notre commune et d'encourager jeunes et moins jeunes à venir se joindre à nous pour un événement de cette ampleur ». WW ● A.G

Coup de chapeau

Une équipe qui monte, qui monte ...

Les pongistes seniors féminines ont brillé lors de la première phase de leur saison. Engagée en division pré-régionale, l'équipe de l'Élan s'est en effet distinguée en terminant en tête d'une poule de dix équipes. « On n'a perdu qu'une seule rencontre, contre Fresnes », raconte l'entraîneur Philippe Georges. Un revers qui n'a donc pas empêché l'escouade d'accéder au niveau supérieur —la régionale 1— dès la rentrée 2015. « Nous avons débuté par un match nul contre Versailles. L'objectif est aujourd'hui le maintien car le niveau s'annonce élevé. Pour cela, il faudra donc éviter de terminer parmi les deux dernières équipes », tempère le responsable, conscient de la difficulté qui se présente. Si les oppositions mettent aux prises des équipes de trois joueuses pour dix rencontres —neuf simples et un double— c'est bien tout un groupe qui doit être félicité. « Il faut gérer les disponibilités de chacune et aussi faire tourner pour que tout le monde participe ». Des toutes jeunes, Loan-Anh et Venus (11 ans), aux seniors confirmées, Émilie, Muriel, Marjorie et Laëticia, elles sont ainsi six à avoir donné des points à l'Élan Chevilly pour cette belle montée.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 février

Principale
Cical la saussaie
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

L'église
23, rue robert
Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 15 février

Bittante
43, avenue
du Président
Franklin
Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Dimanche 22 février

Bonodeau
51, avenue du
parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Dimanche 1^{er} mars

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Dimanche 8 mars

La Tuilerie
21, résidence
de la Tuilerie
34, avenue de la
division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Ghemri
25, boulevard
de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos plus demandées
> Pharmacies de garde

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

– Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;

– Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;

– Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

Pour plus d'information :
www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr
ou www.logement.gouv.fr

Attention aux faux démarcheurs

Attention, des individus se faisant passer pour des agents de la police nationale ont tenté de récupérer les coordonnées bancaires de personnes contactées par téléphone. **Il s'agit là de démarches délictueuses.** Certains ont même réussi à pirater le 17 pour soit disant prouver leur bonne foi. **Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone.** Par ailleurs, nous vous rappelons que la commune ne cautionne aucun démarchage d'entreprise que ce soit par téléphone ou par prospectus. Elle invite les Chevillais à la plus grande prudence.

État civil

Du 1^{er} au 31 Décembre 2014

Naissances

- Héloïse Abalos
- Noor Adel
- Zoé Adjanohoun
- William Billard
- Salma Bourguiba
- Viktor Boutin
- Charlie Carlier
- Maxime Chili
- Inaya Diop
- Hanna El Harnani
- Clara Fauqué

Mantilla

- Kais Fissirou
- Adriana Francis
- Lino Grayaa Giry

• Mariam Harbi

- Chancelvie Kabassele
- Coumba Kane
- Amel Mediouni
- Éwen Perise
- Elsa Pruneau
- Fama Sarr
- Eshaan Sayed
- Théodore Smadja
- Damien Vervoitte

Mariages

- Binti Hanissati Halifa et Abdel-Karim Moussa

Décès

- Mahjouba Rhachtoun
- Simonne Bidin
- Joseph Boaziz
- Philomène Angelosanto
- Joséphine Tasso
- Lucienne Beauflis
- Jacques Le Guillou
- Maria Mingone
- Jean Grand-Clement
- Anne-Marie Marteau
- Jacques Babillon
- Colette Carron
- Christian Claudint

L'association Petits Princes recherche des bénévoles

Depuis plus de 25 ans, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancer, leucémie, maladie génétique ... En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, nous avons besoin de vous. Vous vivez en Île-de-France, vous êtes disponible deux jours par semaine dont le mardi, rejoignez-nous. Chaque jour, un rêve est réalisé.

- Renseignements : www.petitsprinces.com (01 43 35 49 00)

Déneigement des trottoirs

Tandis que les agents des services techniques ont mis en place une veille météo et un service d'astreinte, ils sont fins prêts à accueillir les premières neiges de la saison en déneigeant, même en pleine nuit, les 25 kilomètres de voies de la ville. Mais en ce qui concerne les trottoirs, c'est bien aux riverains (propriétaires et locataires) et aux commerçants qu'il incombe de dégager la neige et la glace des trottoirs devant leurs entrées de manière à ouvrir un passage jusqu'à la chaussée afin d'éviter toute chute. Pour ce faire, des bacs à sel sont mis à la disposition des riverains à plusieurs endroits de la ville.

UNE URGENCE MÉDICALE ?



sami
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 00

- ▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- ▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
- ▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- ▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2015 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 février / 4 mars

Secteur 2 : 18 février

Secteur 3 : 25 février

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2015

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 18 février et 4 mars

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 11 et 25 février

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr
– rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service municipal de la Jeunesse**
- ▶ **Des adjoint(e)s d'animations pour les temps d'activités périscolaires**
- ▶ **Un(e) assistant(e) maternelle**
- ▶ **Un(e) assistant(e) du patrimoine et des bibliothèques pour le secteur Jeunesse de la médiathèque Boris Vian**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



Vaccination : êtes-vous à jour ?

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ?
Toute la vie, en fonction de votre âge
et de votre situation, il existe des

vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 22 avril : 10h/15h

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue.

**Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap
au 01 45 60 18 97**

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603** (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- **Standard des médecins : 0 820 800 880** (7j/7 de 9h à 23h)
- www.reseau-bronchio.org

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE
AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE EDITH PIAF
DES RENDEZ-VOUS GRATUITS
en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**
PACT

PROCHAINE DATE :

**MERCREDI 25 FÉVRIER 2015
DE 14H À 17H30**

Établissement français du sang

Donner son sang, c'est urgent

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel à la mobilisation de tous pour faire face à la baisse des réserves en produits sanguins. Au 12 janvier, le niveau des stocks est tombé à 11 jours. Ce faible niveau de stocks s'explique par des collectes insuffisamment fréquentées ces derniers mois.

En plus des 10 000 dons nécessaires chaque jour tout au long de l'année, il faut 15 000 dons supplémentaires. Cette situation est d'autant plus sensible que l'hiver est une période marquée par les épidémies saisonnières qui empêchent un certain nombre de donateurs réguliers de venir donner leur sang. Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang. Les produits sanguins sont indiqués dans le traitement des maladies du sang et du cancer et dans les hémorragies. Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins labiles. Afin de répondre aux besoins des patients, l'EFS compte sur vous dès aujourd'hui. Pour donner son sang, il n'est pas nécessaire d'être à jeun, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg (se munir d'une pièce d'identité pour un premier don).

- **Prochaine collecte de sang organisée à Chevilly-Larue, le vendredi 6 février de 14h à 19h30 à l'ancien centre de loisirs (15, rue Derichbourg).**

Permanences impôts

- ▶ **Sans rendez-vous les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).**

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ **Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ **Chaque 2^e mardi du mois à 17h.**
- ▶ **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ **Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).**
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ **Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.**
- ▶ **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**
- ▶ **Contact et renseignements :
cnsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>**